



UNIVERSITE D'ABMEY CALAVI

(UAC)

====\*=====

FACULTE DES LETTRES ARTS ET SCIENCES HUMAINES

(FLASH)

====\*=====

DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION

(DSLCL)

====\*=====

MEMOIRE DE MAITRISE

====\*=====

OPTION : *Information et Communication*

**Sujet**:

***STRATÉGIES DE COMMUNICATION PARTICIPATIVE ET  
RÉDUCTION DU BRACONNAGE DANS LA RÉSERVE DE BIOSPHERE  
DE LA PENDJARI***



*Sous la Direction de :*

**Dr Antoine D. DADELE,**

Ph.D, MSc, DEA

*Composition du Jury :*

*Président* : Pr Maxime Da CRUZ

*Rapporteur* : Dr Antoine DADELE

*Examineur* : Dr Hyppolite AMOUZOUNVI

*Réalisé et présenté par :*

**Constant Sotima BERATE**

**Abomey-calavi, le 03 Novembre 2012**

**Sommaire**

Sommaire.....	1
Dédicace.....	2
Remerciements.....	3
Résumé.....	4
Sigles et Acronymes.....	5
Indexes des Tableaux, Figures et Photos.....	7
<b>Introduction.....</b>	<b>9</b>
<b>Chapitre 1 : Problématique et Cadre Théorique.....</b>	<b>11</b>
<b>Chapitre 2 : Zone d'étude.....</b>	<b>32</b>
<b>Chapitre 3 : Méthodologie de recherche.....</b>	<b>40</b>
<b>Chapitre 4 : Stratégies de communication en matière de lutte anti braconnage : Analyse, limites et suggestions.....</b>	<b>48</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>75</b>
<b>Références Bibliographiques.....</b>	<b>78</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>83</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>87</b>

**Dédicaces**

- ✓ A la très Sainte Vierge Immaculée.
  
- ✓ A la mémoire de ma feuè mère, Hélène YOTTO
  
- ✓ A la famille SCHILL (Marc, Anne, Franka et Theo).

## **Remerciements**

Nos remerciements vont d'abord à l'endroit de Dieu Tout puissant,

Ensuite à tous les professeurs d'Université, en particulier ceux du DSLC, les enseignants du secondaire et les instituteurs qui nous ont donné le goût de la science en posant patiemment les assises de notre personnalité intellectuelle.

Un merci spécial au Pr Dr Antoine DADELE qui a accepté spontanément, malgré ses multiples charges et occupations, de diriger ce mémoire.

Nos profondes reconnaissances vont à l'endroit de la famille MANTE, tout particulièrement à Louis MANTE et son épouse Véronique YOKOSSI.

Toute notre gratitude à l'endroit de notre oncle Dompou NAGNINI, pour le soutien indéfectible qu'il nous a apporté pendant les moments difficiles que nous avons traversés.

Sincère remerciements à tous nos frères et sœurs, cousins, cousines, tous nos amis et tous ceux qui ont d'une manière ou d'une autre contribué au déroulement de cette étude.

Nous remercions vivement tout le staff de la DPNP et de l'U-AVIGREF, particulièrement l'ex Directeur, Ali Djafarou TIOMOKO, KIANZI Yantibossi, Augustin TIANDO, Djato DJALENI, Pascal TANKOUANO, pour leur franche collaboration, conseils divers et pour nous avoir facilité les travaux sur le terrain.

Nos remerciement vont également à l'endroit des nos amis Beate Schurath et Sasha Kessler, pour leur soutien.

## **Résumé**

Le présent mémoire aborde la question de la communication participative dans le cadre de la lutte anti braconnage, dans les aires protégées du Bénin, particulièrement dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari (RBP). A partir d'une démarche qualitative de type fonctionnaliste, il analyse les stratégies de communication utilisées dans le cadre de ladite lutte, en relève les insuffisances et propose des pistes de solution pour la réduction du taux de braconnage dans cette réserve.

En effet, l'utilisation faite actuellement de la communication par les responsables de la RBP, ne permet pas cette réduction, ni une réelle appropriation de la cogestion de la RBP, par les différents acteurs, particulièrement les communautés riveraines. Par ailleurs, les quelques actions de communication initiées, s'inscrivent souvent dans une logique de persuasion et d'intimidation, et ne favorisent pas la participation et l'implication effective des riverains de la RBP dans les activités menées.

L'efficacité de la lutte anti braconnage, nécessite l'adoption par les responsables de la RBP, d'une stratégie appropriée assortie d'un plan de communication, qui favorisent le changement de comportement et l'appropriation de la cogestion au niveau des communautés riveraines. Ceci entraînera, un engagement et une participation plus accrue, de tous les acteurs de la cogestion dans la réduction du braconnage.

**Mots clés :** communication participative, braconnage, aires protégées, stratégies de communication, communautés riveraines, plan de communication, changement de comportement

## **Sigles et Acronymes**

<b>AP</b>	: Aire Protégée
<b>AVIGREF</b>	: Association Villageoise de Gestion des Réserves de Faune
<b>CA</b>	: Conseil d'Administration
<b>CAV</b>	: Cellule d'Action Villageoise
<b>CCC</b>	: Communication pour le Changement de Comportement
<b>CDB</b>	: Convention sur la Diversité Biologique
<b>CENAGREF</b>	: Centre National pour la Gestion des Réserves de Faune
<b>CNUED</b>	: Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement.
<b>CPD</b>	: Communication participative pour le Développement
<b>DEA</b>	: Diplôme d'Etudes Approfondies.
<b>DEFC</b>	: Direction des Eaux et Forêts et de la Chasse
<b>DFPRN</b>	: Direction des Forêts et de la Protection des Ressources Naturelles
<b>DFRN</b>	: Direction des Forêts et des Ressources Naturelles
<b>DPNP</b>	: Direction du Parc National de la Pendjari
<b>FAO</b>	: Food and Agriculture Organisation
<b>FSA</b>	: Faculté des Sciences Agronomiques
<b>INSAE</b>	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
<b>LARES</b>	: Laboratoire de Recherche et d'Etudes Sociales.
<b>MAB</b>	: Man And Biosphere (programme de l'UNESCO sur l'Homme et la Biosphère)
<b>MAEP</b>	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
<b>MEPN</b>	: Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
<b>PAPN</b>	: Projet d'Aménagement des Parcs Nationaux
<b>PCGPN</b>	: Programme de Conservation et de Gestion des Parcs Nationaux
<b>PGRN</b>	: Projet de Gestion des Ressources Naturelles
<b>ProCGRN</b>	: Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles
<b>PNP</b>	: Parc National de la Pendjari

**Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la  
Réserve de Biosphère de la Pendjari**

---

<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>RBP</b>	: Réserve de Biosphère de la Pendjari
<b>RBT/W</b>	: Réserve de Biosphère Transfrontalière du W.
<b>RGPH3</b>	: Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>RN</b>	: Ressources Naturelles
<b>UAC</b>	: Université d'Abomey-Calavi
<b>U-AVIGREF</b>	: Union des AVIGREF
<b>UICN</b>	: Union Mondiale pour la Nature
<b>UNEP</b>	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
<b>UNESCO</b>	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
<b>WAP</b>	: Complexe des parcs W, Arly et Pendjari
<b>ZC</b>	: Zone Cynégétique
<b>ZCP</b>	: Zone Cynégétique de la Pendjari
<b>ZOC</b>	: Zone d'Occupation Contrôlée
<b>ZT</b>	: Zone Tampon (ou de Transition)

## **Indexe des Tableaux, Figures et Photos**

<b>Les Tableaux</b>	<b>Pages</b>
<b>Tableau I:</b> Nombre de braconniers arrêtés entre 2000 et 2010 dans la RBP.....	37
<b>Tableau II:</b> Les Moyens utilisés par les braconniers.....	37
<b>Tableau III:</b> Villages d'enquêtes approfondies.....	45
<b>Tableau IV:</b> Effectif de l'échantillon par village.....	46
<b>Tableau V:</b> Canaux de communication utilisés dans le cadre de la lutte anti braconnage.....	52

<b>Les Figures</b>	<b>Pages</b>
<b>Figure N° 1:</b> Schéma de base de la communication (FAO, 2002).....	<b>20</b>
<b>Figure N° 2 :</b> Processus de planification d'une stratégie de Communication pour le Développement.....	27
<b>Figure N°3:</b> Schéma du modèle de la TAR (Tiré de Fishbein et Ajzen, 1980) .....	30
<b>Figure N°4 :</b> Carte de zonage de la Réserve de Biosphère de la Pendjari.....	34

<b>Les Photos</b>	<b>Pages</b>
<b>Photo N°1 :</b> braconnier arrêté dans la réserve.....	38
<b>Photo N°2 :</b> braconnier arrêté dans la réserve.....	38
<b>Photo N°3 :</b> Pièges en fer.....	39
<b>Photo N°4 :</b> vélos utilisés pour le transport de la viande.....	39
<b>Photo N°5 :</b> Focus groupe à Nagasséga.....	86
<b>Photo N°6 :</b> Focus groupe à Mamoussa.....	86

# ***INTRODUCTION***

Le consensus se fait de plus en plus sur la fragilité et la vulnérabilité de l'environnement, ainsi que des menaces qui pèsent sur ses différents écosystèmes. Au nombre de ces menaces, on peut citer les gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique, la déforestation qui ont pour effet les changements climatiques, la disparition de certaines espèces animales et végétales (perte de la biodiversité), les variations pluviométriques qui entraînent une baisse de la productivité au plan agricole, etc. Au cœur de ces différentes perturbations, se trouvent l'Homme, qui pour s'accommoder et s'adapter à son milieu réel de vie, et pour satisfaire ses différents besoins (alimentation, logement, transport, énergie, etc.), exploite la nature et ses ressources. Dans cette adaptation, il est devenu, malgré lui dans certaines conditions éco systémiques, le 1<sup>er</sup> prédateur de la nature. Dans les années 70 la communauté internationale prend alors conscience de la situation de dégradation avancée de l'environnement et multiplie des initiatives visant à identifier des solutions aux problèmes environnementaux.

Lancée dans les années 80 sur l'initiative de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et le Programme de Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), la création des systèmes d'aires protégées est l'une des solutions proposées parmi tant d'autres, pour atténuer les effets dévastateurs liés à la dégradation de l'environnement. Il s'agit d'une stratégie mondiale de conservation qui consiste à déterminer de larges zones remarquables du point de vue de leur richesse biologique ou de l'importance des menaces qu'elles subissent. Pour ce fait, les Etats devront être les gardiens de leur biodiversité, patrimoine commun de l'humanité, des générations présentes et futures. C'est ainsi qu'est née l'idée de la création des forêts classées, des parcs nationaux, des parcs zoologiques, etc.

Depuis les années 50, il existe au Bénin deux réserves naturelles qui abritent diverses espèces animales et végétales. Il s'agit de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du W (RBTW) et de la Réserve de Biosphère de la Pendjari (RBP). Malheureusement, ces deux aires protégées comme la plupart en Afrique et ailleurs dans le monde n'échappent pas aux affres de la chasse illégale encore appelée braconnage. En vue de réduire le phénomène et d'autres formes d'exploitation illégale,

leur gestion autrefois basée sur la répression de tout acte illicite par l'administration forestière, a été ouverte dans les années 90 à d'autres acteurs, notamment les communautés riveraines, qui ont toujours vécu en étroites collaboration avec elles, car y puisant les ressources pour la satisfaction de leurs besoins essentiels. C'est l'ère de la gestion participative, qui consacre la participation desdites communautés à la réalisation des différentes activités visant la protection desdites réserves, leur accès aux ressources et aux retombées issues de leur valorisation (tourisme de vision, chasse sportive).

A ce titre, 30 % des revenus issus de la valorisation de la Réserve de Biosphère de la Pendjari, sont reversés aux communautés de ses 22 villages riverains<sup>1</sup>. Malgré tous ces avantages, la pratique du braconnage et d'autres formes d'exploitations illicites n'a pas cessé et aux rangs de ceux qui l'entretiennent, figurent certains riverains. Comment comprendre et expliquer ces comportements à risques et à la limite suicidaires ? Les riverains de la RBP ont-ils vraiment conscience de la portée des actes qu'ils posent ? C'est pour essayer d'apporter des éléments de réponses à ces interrogations que nous avons choisi de nous intéresser aux méthodes et stratégies de communication utilisées par les acteurs de la cogestion de la RBP dans le cadre des actions menées pour favoriser la réduction du braconnage au sein de cette réserve.

La présente étude est subdivisée en quatre chapitres. Dans le premier chapitre, nous exposons la problématique qui la sous-tend, l'état de la question à travers une revue de la littérature disponible, le cadre théorique, la question de recherche, les objectifs de recherche et les hypothèses. Ensuite, nous présentons dans le deuxième chapitre la zone d'étude. Le troisième chapitre est consacré à la méthodologie de recherche et le quatrième aux résultats auxquels nous sommes parvenus ainsi qu'un essai de discussion axée sur nos résultats, nos hypothèses et ceux d'autres travaux scientifiques en vue de retenir des suggestions appropriées et endogènes.

---

<sup>1</sup> UAVIGREF Pendjari, Septembre 2011

***CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE ET  
CADRE THÉORIQUE***

## **1 .1. Problématique**

La Réserve de Biosphère de la Pendjari (RBP), est l'une des plus importantes aires protégées du Bénin qui «*draine un flux important de tourisme de chasse, mais aussi de plaisance à travers diverses cascades et chutes qu'offre un pittoresque relief accidenté ...* » (LARES, 2001). De part sa richesse en ressources naturelles (faune et végétation diversifiée), elle constitue l'une des principales destinations touristiques du Bénin. En effet, de 1995 à 2008, le nombre de visiteurs est passé de moins de 2000 à 6000<sup>2</sup>. De ce fait, le Parc National de la Pendjari devrait constituer pour les populations riveraines, une importante source de revenus d'autant plus que, l'intérêt des touristes «*réside également dans la connaissance des autres traits culturels comme la danse, l'habillement, les rites, etc.* » (Abalo, 2006).

Malheureusement, tout ce potentiel naturel dont il regorge n'échappe pas à la pression anthropique. En effet la RBP est en proie à une forte pression anthropique, caractérisée par une exploitation illégale et anarchique de la part de certains riverains et d' d'autres personnes intéressées par les ressources qu'elle abrite. La forme la plus répandue de cette exploitation illégale et anarchique est le braconnage qui consiste à entrer dans la réserve sans autorisation et clandestinement pour prélever du gibier. Cette forme de chasse ne tient pas compte des quotas de chasse fixés par les responsables du parc, ni de la nature des animaux à abattre (jeune, mâle ou femelle). De ce fait, le braconnage constitue une menace réelle pour la pérennité de la faune.

Hormis les actions classiques de surveillance qui consiste à déployer des forestiers et des gardes faunes pour quadriller et protéger les réserves contre le braconnage, des actions visant à sensibiliser les populations sur l'importance de la réserve, les méfaits du braconnage, la nécessité pour les braconniers d'arrêter la pratique sont également initiées par les responsables du PNP. Il s'agit d'actions de communication qui s'appuient sur la stratégie IEC (Informer, Eduquer et Communiquer) qui visent un changement de comportement, de vision et de mentalité vis-à-vis de la réserve. La plupart des messages sont diffusés à travers le canal

---

<sup>2</sup> Direction du Parc National de la Pendjari, 2013

radiophonique (radio communautaire de Tanguiéta), afin d'atteindre le plus grand nombre de personnes. Aussi des séances d'échanges avec les populations sont organisées dans les villages riverains par les animateurs de l'Union des Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faunes (UAVIGREF Pendjari). Le message passé est le même que celui passé par le canal de la radio.

En dépit des efforts déployés par les responsables de la réserve et leurs différents partenaires pour réduire la pression anthropique dont la réserve est victime, (cogestion avec les communautés riveraines, participation desdites communautés aux activités de surveillance de la réserve, création de l'association des chasseurs professionnels locaux, etc.), le pari de la lutte anti braconnage est loin d'être gagné. Dans ce contexte, Sinsin et Kassa (2002) repris par Issa (2005) affirment dans l'une de leurs études : « Avec la gestion participative, les populations riveraines bénéficient de centaines de milles de francs par an par le biais des Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faunes (AVIGREF) ; ce qui leur permet de réaliser des microprojets de développement. En dépit de ces avantages et malgré les multiples patrouilles, déguerpissements et arrestations d'hommes, le braconnage et la transhumance bien que réduits continuent » (Sinsin, Kassa 2002; El-hadj Issa, 2005). Le nombre de braconniers arrêtés dans la réserve est passé de 05 en 2003 à 22 en 2004, 29 en 2006, 26 en 2009<sup>3</sup> et 11 en 2010. Même si ce nombre a connu une baisse en 2010, il reste tout de même que le fléau n'a pas disparu. Le braconnage constitue une menace pour la faune et appelle à une synergie d'actions pour sa réduction. La mise en place de la cogestion en vue de responsabiliser les communautés riveraines, s'inscrit dans cette optique. L'échec de la stratégie de communication (IEC) utilisée par les responsables du parc pour susciter un changement de comportement/attitude, de vision et de mentalité au niveau des riverains surtout des braconniers à l'égard de la réserve, s'explique par le fait que cette dernière exclue toute participation de la cible principale que sont les populations riveraines, qui pourtant détiennent des connaissances et des savoirs pouvant permettre d'obtenir les changements souhaités. Aussi les canaux populaires et traditionnels de communication habituellement utilisés pour favoriser la

---

<sup>3</sup> Source: Service de Surveillance de la DPNP, 2012

participation des acteurs d'un processus, les réalités socio culturelles du milieu et la question du genre sont totalement absents des actions de communication initiées.

La présente étude se propose de contribuer à la réduction quantitative de la pratique du braconnage dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari, par la proposition de stratégies de communication appropriées.

### **1.1.1. Justification du sujet**

Sources de revenus et de satisfaction de certains besoins en ressources naturelles (alimentation, énergie, eau, etc.), les aires protégées jouent un rôle déterminant dans la préservation du patrimoine génétique universel et dans la stabilité du climat (The Living planet report, 2006). C'est pourquoi elles constituent de véritables objets de recherches au niveau de leurs différentes composantes (faune, flore, écosystème), sans oublier leurs impacts sur le développement socioéconomique. Ainsi donc, la RBP a fait l'objet de plusieurs travaux de recherches (mémoires de maîtrise, thèses d'ingénieurs ou de doctorats, consultations, publications, etc.) portant sur l'évolution de son état naturel. La caractérisation des formations végétales, les études hydrologiques et d'aménagement, l'inventaire de la faune (petite ou grande, terrestre ou aquatique) se font périodiquement afin de suivre l'évolution de l'état naturel de la réserve (Sopkon et al, 2001 ; Agbossou et al, 2001 ; Grell, 2002 ; Grell, 2003 et Lalèyè et al, 2001). En dehors de ces études, la Direction du Parc National de la Pendjari (DPNP) effectue chaque année des dénombrements de la faune pour suivre de près le potentiel faunique de la réserve afin de pouvoir fixer les quotas d'abattage selon les espèces. Par ailleurs, les étudiants en fin de cycle en sciences sociales, agronomiques et environnementales des différentes facultés et écoles des universités du Bénin, effectuent également des travaux de recherches en vue de l'obtention de leur diplôme sur diverses thématiques, dont la plus part porte sur les formations végétales ou certaines espèces fauniques ou végétales. En somme, ces différentes études s'intéressent le plus souvent aux différents constituants naturels et physiques de la réserve, aux acteurs concernés par sa gestion dans la mesure où ces derniers en tant

qu'humains ont une responsabilité importante dans la conservation, l'exploitation et la dégradation des ressources naturelles qui font l'objet de ces recherches. C'est le cas de la plupart des rapports de suivi des projets intervenant dans la réserve (Kidjo, 1996 ; Sinsin, 1995 ; OSAP-Bénin, 2001 ; Alpha et Oméga Environnement, 2001). Cependant, quelques études scientifiques (Houéhounha, 1998 ; Kiansi, 1998 ; Kiansi, 2005 ; SIMBA, 2007 et LANDJOHOU, 2008) ont abordé la question de la gestion participative de la réserve. Ces dernières études ont abordé des thématiques axées sur (i) les besoins des populations riveraines en termes de développement d'activités génératrices de revenu et d'accès aux ressources, (ii) l'analyse du cadre institutionnel de la RBP et (iii) la perception des acteurs de la cogestion. Par contre, peu d'études se sont occupées du braconnage en tant que phénomène prohibé d'une part, et d'autre part de la communication comme moyen de prévention en faveur de la réduction quantitative et pérenne de ce phénomène. La présente étude, vient donc combler ce déficit. Ses résultats pourront être également adaptés à la lutte anti braconnage, dans les autres aires protégées du Bénin et de la sous-région (Complexe WAP : parc W, Arly et Pendjari).

### **1.1.2. Hypothèses de Recherche**

La récurrence du braconnage s'explique par la non intégration des déterminants psychosociaux de la lutte anti braconnage dans les interventions éducatives;

La récurrence du braconnage relève de l'inadéquation des stratégies de communication utilisées dans le cadre de la lutte anti braconnage ;

La récurrence du braconnage est liée à la non appropriation par les populations locales du processus de cogestion ;

La récurrence du braconnage s'explique par le fait qu'il n'existe pas un plan participatif de communication en matière de lutte contre le braconnage.

### **1.1.3. Objectif général**

Identifier les stratégies de communication appropriées pour lutter efficacement contre le braconnage dans le Parc National de Pendjari

### **1.1.4. Objectifs spécifiques**

- i) Identifier les déterminants psychosociaux non pris en compte dans le processus de prévention de la lutte anti braconnage ;
- ii) Faire le lien entre la récurrence du braconnage et l'inadéquation des stratégies de communication développées ;
- iii) Dégager les facteurs favorisant la non appropriation par les populations riveraines de l'approche de gestion de la réserve;
- iv) Proposer des axes stratégiques de communication participative en faveur de la réduction du taux de braconnage dans la réserve.

### **1.1.5. Etat de la question**

La Réserve de Biosphère de la Pendjari est le deuxième Parc National de la République du Bénin après la Transfrontalière du W (RBT / W). Malgré les avantages liés à la cogestion, de nombreux actes illicites et le braconnage sauvage en particulier, continuent d'être perpétrés dans ces réserves. C'est dans ces conditions que nous nous sommes posé deux questions complémentaires à savoir : (i) les perceptions des populations riveraines (celles qui sont majoritaires et aussi les minorités) sont-elles connues et prises en compte dans les différentes stratégies de prévention du phénomène ? (ii) les populations riveraines (celles qui sont majoritaires et les minorités ethniques) ont-elles été associées en amont, pendant et dans la mise en œuvre des activités de prévention en faveur de la réduction du taux de braconnage dans la réserve ?

En effet, lorsqu'on s'intéresse à l'étude des Réserves de Biosphère et des ressources naturelles, on se rend compte de l'existence d'une littérature abondante qui aborde des thématiques aussi variées que diverses. Les principales thématiques abordées sont la "gestion", la "conservation", la "participation des populations riveraines à la gestion", la "réserve de biosphère et le développement local", "la chasse villageoise", "l'importance socio-économique des réserves de biosphère", "le cadre institutionnel de la cogestion et la perception des différents acteurs", "l'éducation environnementale des jeunes riverains pour une conservation durable des ressources de la RBP" etc. A ce propos, évoquons ici quelques auteurs béninois. Il s'agit notamment d'Abdoulaye (1982) qui s'est intéressé à « La contribution de la faune au développement socio-économique de la République du Bénin ». Dans son étude, il arrive à la conclusion que la faune sauvage « [...] constitue pour notre pays un immense trésor. Sa prise en main comme secteur économique pour notre développement ne serait pas une illusion ». Il montre par ailleurs l'importance et l'apport du tourisme basé sur la faune à notre économie. Il démontre enfin sa capacité à engendrer un développement économique.

Dans le même sillage, Fadjébé (1985) a aussi axé son étude sur « L'impact des parcs nationaux et zones cynégétiques sur l'économie nationale en république du Bénin ». Son objectif étant de voir la contribution des réserves fauniques et des activités cynégétiques à l'économie béninoise, il en est arrivé à la conclusion que les Parcs sont d'énormes sources de richesse pour le Bénin. Il préconise l'élaboration et la mise en œuvre d'une bonne stratégie de leur gestion, soutenue par le gouvernement.

Sidi & Sira (1995), vont s'intéresser à l' « Etude socio-économique pour la mise en œuvre d'un projet de chasse villageoise dans la zone de Siri ». Ils aboutissent à la conclusion qu'il y a un manque d'enthousiasme de la part des populations de la zone de Siri pour la mise en œuvre d'un tel projet. En effet, il y a une grande dépendance des populations vis à vis des ressources naturelles. Ils notent cependant une pauvreté extrême, un faible développement des ressources humaines et la mauvaise perception qu'ont les populations des forestiers à cause des répressions dont elles sont victimes.

En 2007, dans sa Thèse d'Ingénieur Agronome, Simba fait une analyse du cadre institutionnel et de la perception des acteurs de la cogestion de la Réserve de Biosphère de la Pendjari. Il ressort de cette étude que les méthodes actuelles de cogestion des ressources naturelles pourraient être couplées avec les méthodes traditionnelles pour élargir la gamme des espèces végétales et animales à préserver. Il en ressort aussi que la cohésion entre les acteurs de la cogestion est encore fragile et doit être renforcée.

Enfin, l'une des rares études ayant évoqué l'importance de la communication dans la conservation des ressources de la RBP a été réalisée en 2008 par Landjohou. Dans son mémoire de fin de formation à l'INJEPS intitulé " Education Environnementale des jeunes pour la protection des ressources naturelles de la Réserve de Biosphère de la Pendjari : cas de Tanongou et Batia", il propose l'Education Environnementale des jeunes riverains comme une solution à la réduction de la pression anthropique sur la réserve.

En définitive, on note de façon générale l'existence de beaucoup de travaux sur les aires protégées. En ce qui concerne le cas particulier de la RBP, beaucoup de travaux ont été réalisés, abordant des thèmes aussi variés que divers. Nous citons entre autres "l'importance socio-économique et le rôle qu'elle joue dans le développement des villages riverains" par exemple. Par rapport à la gestion, ces travaux mettent l'accent sur "la gestion participative ou la cogestion" sans pour autant aborder de façon claire et précise la pression dont sont victimes les aires protégées du fait de l'Homme. Par contre aucune étude n'a vraiment traité de la perception, des déterminants psychosociaux en termes de problématiques du braconnage et des stratégies participatives de communication à développer en faveur de sa réduction. C'est pour combler ce vide essentiel que nous avons choisi de réfléchir sur cette problématique.

## **1.2. Définitions et clarifications conceptuelles**

**La Chasse :** La chasse est définie comme toutes manœuvres employées pour capturer le gibier. Un gibier est un animal de chasse. Quand la chasse est soumise à une réglementation, sa pratique en dehors de son cadre légal est appelée braconnage. Le

braconnage désigne donc une manœuvre illégale ou chasse illégale. On distingue la chasse collective de la chasse individuelle.

**Le Braconnage :** Le braconnage est l'exercice illégal de la chasse (Seydou O., Mamadou M., 2005). Aujourd'hui le concept est étendu à toute forme de prélèvement frauduleux des ressources naturelles. Dans les aires protégées, le braconnage porte beaucoup plus sur la faune (terrestre et aquatique).

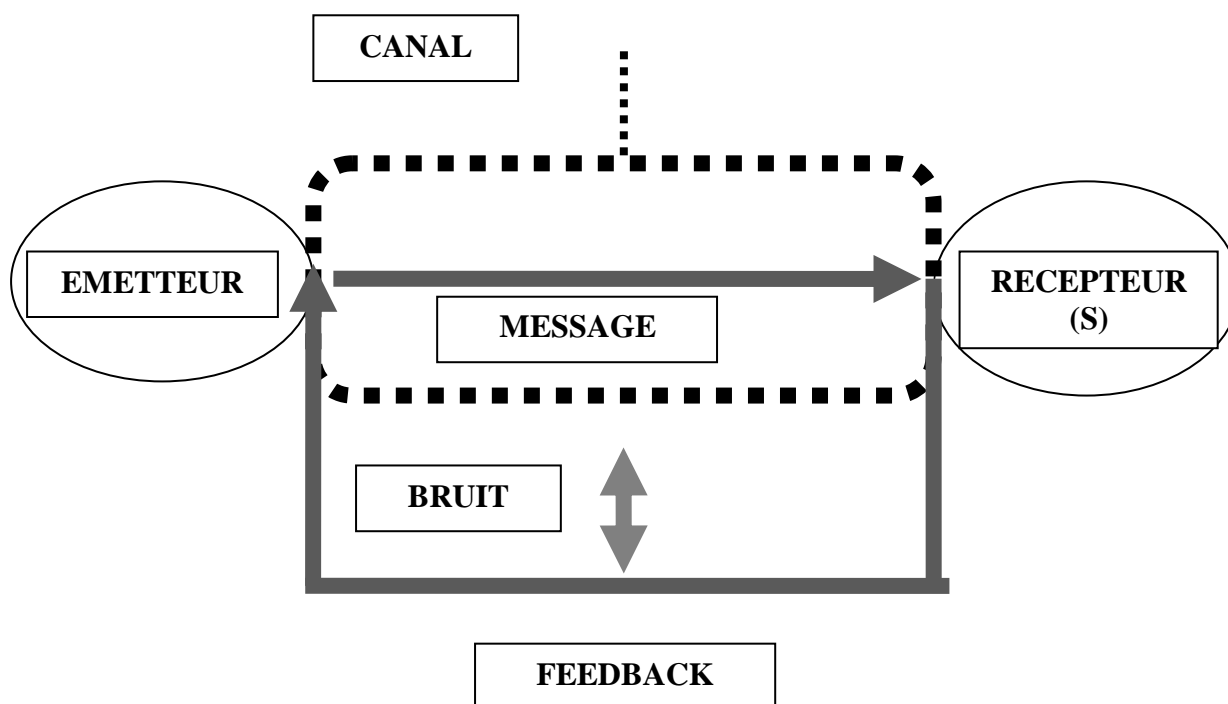
**La Biodiversité :** Il s'agit de la variabilité des organismes vivants et des complexes écologiques dont ils font partie, y compris la diversité au sein des espèces, entre les espèces et celles des écosystèmes (KIANSI, 1998).

**Aires Protégées :** Les aires protégées sont des aires faisant l'objet de mesures de protection et de gestion de la vie de la faune sauvage et de son habitat (lieu ou type de site dans lequel la faune existe à l'état naturel), comprenant en particulier les réserves naturelles, les parcs nationaux, les réserves de faune, les réserves spéciales et les zones cynégétiques (KIANSI, 1998).

**Le concept de communication :** La communication est un processus dynamique au cours duquel un émetteur et un récepteur échangent et partagent des informations, des idées, des opinions, des sentiments ou des réactions. Elle peut se faire au niveau de l'une des sphères suivantes :

- Personne à personne (deux personnes en interaction) ou groupe (une personne ou plusieurs s'adressent à un groupe): c'est la communication interpersonnelle;
- Organisation (dans un cadre institutionnel): l'émetteur peut représenter l'institution du fait de sa fonction: c'est la communication institutionnelle ou organisationnelle;
- Masse (les récepteurs constituent un ensemble disparate et dispersé): c'est la communication de masse

Figure N°1 : schéma de base de la communication (FAO, 2002)



**Le changement de comportement :** De façon générale, le changement est défini par le fait de changer ou par le passage d'un état à un autre, et il est synonyme de modification et de transformation (Dictionnaire Universel Francophone). Le changement de comportement d'un individu est donc caractérisé par la modification d'une action et d'une façon de se comporter (Ajzen et Fishbein, 1980 ; cités dans Mc Cormack Brown, 1999a ). Lorsqu'on s'intéresse au changement de comportement d'un individu, on observe surtout la démarche avec laquelle celui-ci modifie ses actions, en regardant les étapes qu'il suit pour arriver à son but : soit de passer du comportement actuel non-désiré au comportement souhaité (Gaston Boudreau, 2005). Plusieurs théories et modèles de différents auteurs, tentent d'expliquer le processus de changement de comportement. Dépendamment de chacun d'eux, le nombre d'étapes dans une démarche de changement de comportement peut varier, mais les idées fondamentales demeurent les mêmes.

**L'Approche participative:** En matière de participation des populations aux différentes actions conçues par et pour elles, des expériences très intéressantes sont

menées depuis le milieu des années 80 dans la sous-région. Elles visent à repenser les diverses actions et modes d'intervention et à associer étroitement les populations rurales à la gestion concertée et intégrée des ressources naturelles au niveau de leur terroir. Ces expériences ont été progressivement formalisées sous forme d'une méthodologie connue sous le nom d'approche participative ou cogestion. Au travers de la mise en œuvre d'une série d'étapes, celle-ci a précisément pour objectif général d'impliquer et d'associer de manière étroite les populations dans le diagnostic, l'identification, la programmation, la mise en œuvre et le suivi des actions à mener au niveau du terroir et de définir les responsabilités des différents partenaires dans le suivi et la gestion des ressources naturelles.

On distingue selon le professeur Chin Saik Yoon, quatre formes de participation (Uphoff, 1985) à savoir :

- Participation à l'exécution : les gens sont mobilisés et fortement encouragés à prendre part à l'exécution des projets. On leur confie certaines tâches et certaines responsabilités ou on leur demande une contribution précise ;
- Participation à l'évaluation : une fois un projet terminé, on invite les gens à faire la critique de son succès et de son échec ;
- Participation à l'avantage : les gens tirent eux aussi partie des retombées qui émanent d'un projet, qu'il s'agisse d'obtenir de l'eau d'une pompe à main, des soins médicaux « d'un médecin aux pieds nus » ou un camion pour transporter leur produit au marché, ou encore de réunir les villageois dans une nouvelle salle communautaire ;
- Participation à la prise de décision : les gens lancent des idées, en discutent, conceptualisent et planifient les activités qu'ils exécuteront collectivement. Cette démarche peut être liée à des domaines plus courants en matière de développement comme la construction d'écoles ou la demande de titre de propriétés foncières. La prise de décision peut

aussi revêtir un caractère plus politique comme la révocation de fonctionnaires corrompus, l'appui à des candidats aux élections ou la résistance aux pressions des élites.

**La Participation Communautaire :** A la fois un processus de développement et une stratégie de communication basée sur le dialogue, la consultation et l'autonomisation de la communauté à choisir, organiser, gérer les services et les activités par rapport à un problème identifié par la communauté. L'expression « participation communautaire » renvoie non pas à une simple participation à des activités décrites par d'autres intervenants, mais à la prise de décision sur les activités à entreprendre et les objectifs à poursuivre. Elle s'applique aux groupes communautaires au sein d'une même communauté, incluant ceux qui n'ont généralement pas accès à la prise de décision.

### **1.3. Cadre Théorique: L'Approche DSC et la Théorie de l'Action Raisonnée.**

Deux modèles composent le cadre de référence de la présente étude et nous servent de balise théorique dans l'analyse des données.

#### **1.3.1. L'Approche DSC (La Communication au Service du Développement ou Communication pour le Développement)**

D'après la FAO, l'échec des approches classiques en matière de gestion des ressources naturelles est généralement lié à un déficit de communication; les solutions proposées par les techniciens s'inscrivent souvent en opposition, voire en rupture, avec les logiques économiques, sociales et culturelles des groupes concernés. L'adhésion aux changements proposés implique un dialogue, une négociation, qui vont conduire à prendre en compte non seulement les besoins prioritaires de la population, mais aussi ses pratiques, ses savoirs endogènes et ses techniques, qui contiennent bien souvent les solutions les plus appropriées et les mieux adaptées aux conditions du milieu (FAO, 1995). La plupart des stratégies de communication utilisées dans la résolution de différents problèmes de développement surtout au niveau communautaire mettent

l'accent sur la diffusion d'informations et de messages de persuasion et de mobilisation. Or, ces actions ont peu d'impacts sur la participation des communautés aux actions de développement initiées en leur nom. Les échecs enregistrés dans les projets de développement ces dernières décennies ont favorisé l'émergence en matière de communication stratégique, de nouvelles méthodes dites participatives, rapides et interactives qui placent les cibles des actions de développement au cœur des initiatives. Ces différentes approches préconisent l'utilisation de plusieurs canaux de communication pour favoriser une participation effective, massive et active des citoyens aux initiatives de développement prises par elles-mêmes. Il s'agit de la Communication Participative pour le Développement (CPD).

La CPD consiste en l'utilisation planifiée et organisée des techniques et moyens de communication pour promouvoir le développement, à travers un changement d'attitude et/ou de comportement, en diffusant l'information nécessaire et en suscitant la participation active et consciente de tous les acteurs, surtout les cibles, au processus (FAO, 1995).

Pour mettre en œuvre une communication pour le développement, l'on doit concevoir des stratégies à partir d'une bonne connaissance du contexte ou milieu, mobiliser des ressources endogènes, élaborer des messages simples, appropriés et pré testés in situ, confier l'organisation de la circulation de l'information aux acteurs eux-mêmes à travers des canaux disponibles, accessibles et crédibles identifiés par ces derniers. Un comité ad hoc est chargé de la gestion du processus, gage pour obtenir un impact dans le sens du développement.

Plusieurs modèles ou théories ont été développés afin de faciliter la planification des stratégies de communication pour le développement. Il existe des dizaines de modèles dans la littérature, parmi lesquels nous avons choisis l'Approche DSC ou Modèle de l'approche participative communautaire. Elle a été développée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), en 1995 et s'applique exclusivement à la gestion des ressources naturelles en milieu rural.

L'approche de la Communication au Service du Développement (DSC) renvoie à l'utilisation systématique des méthodes, techniques et canaux de communications pour renforcer la participation de la population au développement surtout en milieu rural dans le cadre de la gestion des ressources naturelles et forestières. La sous division de la DSC est un des sous programmes du Programme de développement rural de la FAO. Elle applique concrètement la communication en utilisant le modèle de processus de DSC, à savoir :

- Evaluation des besoins/recueil d'informations ;
- Prise de décision/stratégie de développement ;
- Mise en œuvre ;
- Evaluation

Ce modèle préconise une approche multimédia, surtout l'intégration des médias traditionnels et populaires aux stratégies de campagnes médiatiques. Il y a deux principales lignes d'actions : une majorité d'interventions DSC de terrain continue à s'appuyer sur des composantes de communication qui soutiennent des activités de développement rural, mais les opérations DSC deviennent de plus en plus des projets spécifiques. Une nouvelle orientation consiste à soutenir des institutions nationales dans leurs efforts pour construire une capacité nationale pour le traitement de tous les aspects de la communication pour le développement : des conseils politiques aux recherches en communication appropriées, de la définition de politiques et stratégies nationales de communication au développement d'approches multimédia et aux choix combinatoires de médias culturellement pertinents. Nous avons fait le choix de ce modèle dans la mesure où il s'applique à notre sujet de recherche qui concerne la lutte contre le braconnage dans la RBP.

En effet la communication participative et la gestion participative ou cogestion vont de paire. On pourrait dire sans risque de se tromper qu'il n'y a pas vraiment gestion participative sans communication participative. Elle est l'outil important qui facilite le processus d'information, le dialogue et les relations entre les différents partenaires. Elle s'avère donc déterminante dans la participation effective des

différents acteurs, surtout les cibles d'une intervention. La gestion participative de la RBP met en relation plusieurs partenaires dont les populations riveraines, qui sont en fait les premières cibles des initiatives prises dans ce cadre. Leur participation aux dites initiatives constitue à cet effet un principe non négociable. Cette participation ne doit pas se limiter simplement à la réalisation de quelques activités mais elle doit partir de l'évaluation des besoins/recueil d'informations à l'évaluation en passant par la prise de décision, la définition d'une stratégie de développement et la mise en œuvre des activités de communication. De ce fait, la participation des communautés riveraines à la lutte anti braconnage s'avère des plus indispensables pour la réduction du braconnage dans la RBP, car après tout, elles sont les 1<sup>er</sup>s acteurs du phénomène en ignorant qu'elles en sont également les premières victimes. La CPD peut donc se résumer comme étant un cadre approprié pour :

- ❖ Un partenariat efficace,
- ❖ Une décentralisation effective
- ❖ Une collaboration intra et intersectorielle et
- ❖ Une participation dans une approche ascendante<sup>4</sup>.

Elle comprend trois axes stratégiques que sont :

- La communication en Appui aux programmes (CAP) ou Communication pour le Changement de Comportement (CCP), qui agit sur les connaissances, les attitudes et les pratiques : il s'agit d'un processus dialogique basé sur la recherche pour résoudre les problèmes de connaissances, des attitudes et des pratiques (les perceptions) liées à des comportements des groupes cibles du programme en vue de changer ou de développer certains de leurs comportements ayant un impact sur les objectifs de développement. Dans le cas présent, la lutte contre le braconnage, qui est un phénomène entretenu par les populations et qui

---

<sup>4</sup> Résumé de cours, Education-Communication-Développement du Pr Antoine DADELE, 2<sup>ème</sup> année des Sciences du langage et de la Communication.

empêche l'atteinte des objectifs de conservation durables des ressources du Parc National de la Pendjari.

- La mobilisation sociale, une stratégie/processus qui implique la participation effective des acteurs que sont les institutions, les communautés, les groupes, les associations et ONG dans l'identification, la mobilisation et la gestion des ressources humaines et matérielles en vue d'accroître et de renforcer les activités conçues pour atteindre les objectifs du programme et favoriser le changement social. Il s'agit essentiellement d'un processus visant à regrouper des partenaires et à mettre en réseaux des groupes organisés, services décentralisés et déconcentrés de l'Etat, ONG, associations et médias publics et privés.
- Le plaidoyer qui est une stratégie de mobilisation des ressources et d'engagement politique et social. C'est un processus de communication visant à solliciter et obtenir l'adhésion des dirigeants politiques et sociaux, de décideurs et de personnalités influentes<sup>5</sup> en vue de les amener à prendre une décision ou à changer de position.

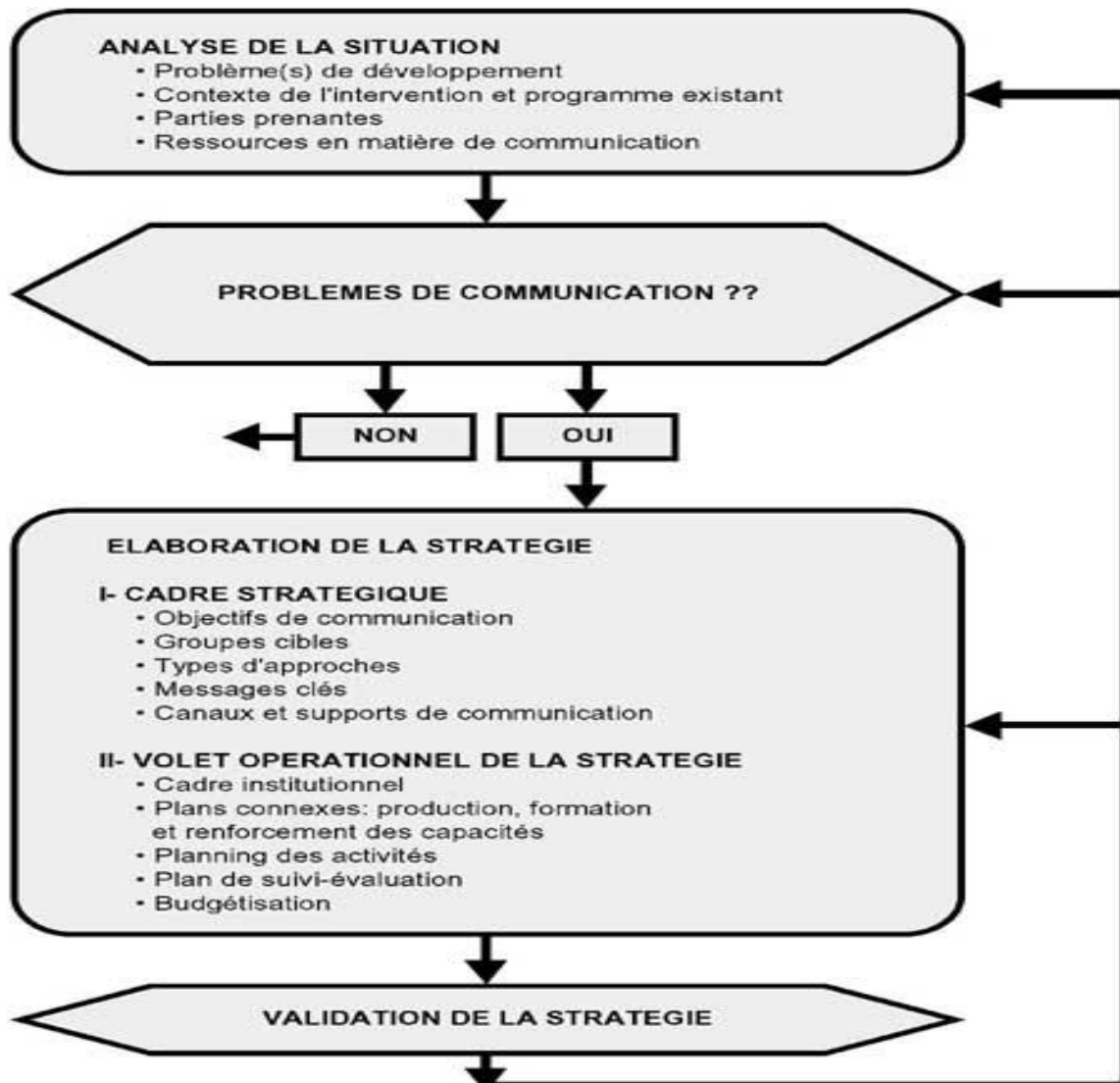
### **1.3.1.1. Processus de Planification d'une Stratégie de Communication pour le Développement selon l'approche DSC**

Le processus de planification d'une stratégie de communication est déterminé par les étapes d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies de communication. En ce qui concerne la phase de planification proprement dite, la figure 2 ci-dessous en donne un aperçu.

---

<sup>5</sup> Résumé de cours, Education-Communication-Développement du Pr Antoine DADELE, 2<sup>ème</sup> année des Sciences du Langage et de la Communication.

**Figure 2: Processus de planification d'une stratégie de Communication pour le Développement**



Source : FAO, 2002.

L'analyse de la situation permet d'identifier le problème en matière de développement ainsi que les questions de communication qui lui sont liées. Elle permet également d'identifier les forces et les faiblesses, les atouts et opportunités d'une part, les obstacles et contraintes d'autre part dont il faudra tenir compte lors de la planification puis de l'exécution de la stratégie ainsi que les risques et postulats sur lesquels cette stratégie est fondée.

- Grâce à des messages appropriés, véhiculés vers les cibles concernées à travers des canaux adéquats, la communication favorise les changements nécessaires à la résolution des problèmes de développement.
- Le volet opérationnel de la stratégie prévoit le plan d'exécution ainsi que les éléments nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie: cadre institutionnel, production du matériel de communication, formation des ressources humaines, renforcement des capacités institutionnelles (si nécessaire), suivi-évaluation, budget et calendrier d'exécution (FAO, 2002).

### **1.3.2. La Théorie de l'Action Raisonnée (TAR)**

Plusieurs facteurs interagissent sur l'homme pour lui donner un type de comportement donné. Il s'agit entre autres des normes sociales, des facteurs socioculturels, des aptitudes de l'individu, des lois, de l'existence d'alternatives/options, de la perception et de l'évaluation des avantages et inconvénients d'une action donnée, de la présence de certaines structures ou organisations traditionnelles ou modernes (Byers, 2000). Ainsi, lorsque l'individu est sous le contrôle de ces différents facteurs, il cherche à développer des stratégies d'adaptation dans la satisfaction de ses besoins. L'interdiction stricte aux populations de pratiquer la chasse sans autorisation et la surveillance de la réserve par des patrouilles de forestiers remplacés aujourd'hui par les éco gardes, loin de dissuader ces dernières les ont amenés à développer des stratégies leur permettant de continuer à pratiquer clandestinement la chasse dans la RBP, ce qui a conduit à l'émergence du braconnage dans cette réserve. Ainsi donc, le braconnage est devenu un problème d'ordre comportemental, qui a été favorisé par les facteurs que nous venons de citer.

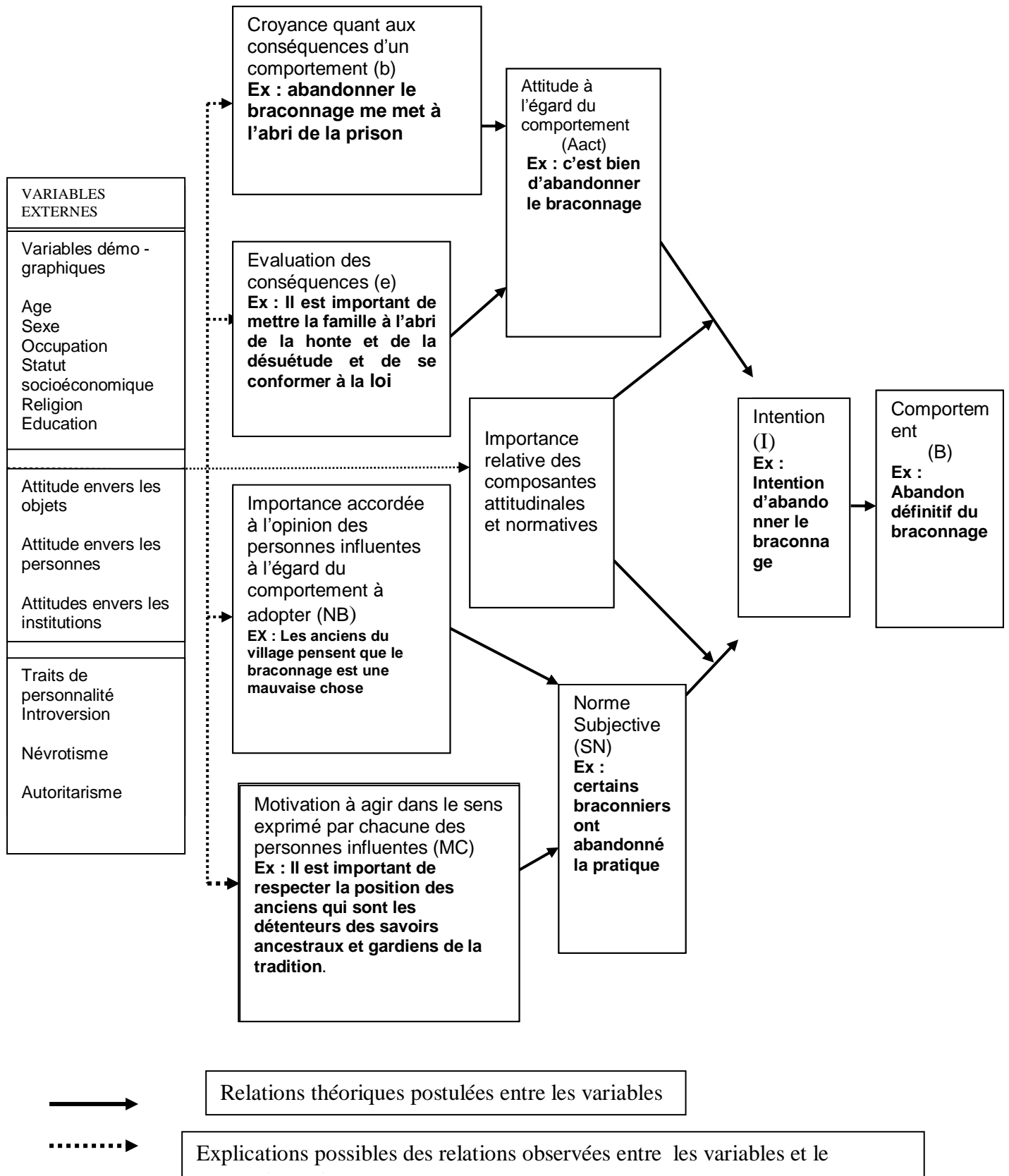
Dans ce contexte, la lutte contre le braconnage dans la RBP, suppose avant tout un changement de mentalité, d'attitude et de comportement chez les populations riveraines en général et chez les braconniers en particuliers. Un peu partout à travers le monde, les différentes sociétés ont établis des systèmes éducationnels ayant pour but de former des citoyens qui se comporteront de façon saine et responsable (Hungerfold et

Volk, 1990). Devant la dégradation continue de l'environnement qui menace l'équilibre écologique de la planète, un intérêt grandissant s'est manifesté envers la normalisation des comportements humains. Aujourd'hui dans toutes les initiatives visant un changement social, des stratégies de communication pour le changement de comportement inspirées des théories issues de la psychologie sociale et cognitive sont mises à contribution. Ces différentes théories tentent d'expliquer le processus de changement de comportement par les individus et d'identifier les facteurs qui prédisposent à ces changements et permettent de bien planifier les interventions éducatives.

L'une des théories les plus utilisées pour expliquer et prédire les comportements humains est la Théorie de l'action raisonnée dont les auteurs sont Fishbein et Ajzen. Ces derniers, assument que les humains sont habituellement rationnels et logiques, et qu'ils utilisent de façon systématique l'information disponible. Selon leur raisonnement, les gens considèrent les conséquences de leurs actes avant de décider ou non s'ils adoptent un certain comportement (Ajzen et Fishbein, 1980 ; cités dans Mc Cormack Borwn, 1999a). Ils en sont venus à développer une théorie qui selon eux, peut prédire et comprendre les comportements et les attitudes. Dans ce modèle, les auteurs développent l'idée selon laquelle *a) l'intention comportementale* a un effet direct sur les comportements; *b) elle dépend de l'attitude du sujet* envers le **comportement et les normes subjectives** existantes à propos de ce comportement. L'attitude à l'égard du comportement dépend quant à elle des **conséquences personnelles** anticipées du comportement effectué (en termes de coût et de bénéfices) et de la **valeur affective** attribuée à ces conséquences. Donc, les conséquences personnelles englobent les notions de bénéfices, d'obstacles, d'efficacité de réponse. Elle s'articule ainsi qu'il suit : (voire figure N°3).

La TAR nous a permis de déterminer les facteurs psychosociaux qui prédisposent à l'abandon définitif de la pratique du braconnage par les communautés locales, objectif principal de la lutte anti braconnage. Ces facteurs peuvent être intégrés dans la planification des stratégies de communication visant à rendre plus efficaces la lutte anti braconnage, surtout lors de l'élaboration des messages éducatifs.

**Figure N° 3: Schéma du modèle de Fishbein et Ajzen qui découle de la TAR**



Le comportement souhaité (B) qui est l'abandon définitif du braconnage est conditionné par l'intention d'abandonner le braconnage (I). Cette intention est liée à l'attitude du sujet envers le comportement souhaité (Acct) et les normes subjectives (SN). L'attitude à l'égard du comportement dépend de la croyance quant aux conséquences d'un comportement (b) et l'évaluation de ces conséquences (e) en termes de (coût et de bénéfice). Les normes subjectives quant à elle dépendent de l'importance accordée à l'opinion des personnes influentes à l'égard du comportement à adopter (NB) et la motivation à agir dans le sens exprimé par chacune des personnes influentes (MC).

***CHAPITRE 2 : ZONE D'ÉTUDE : LA  
RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DE LA  
PENDJARI***

## **2.1 Le milieu physique**

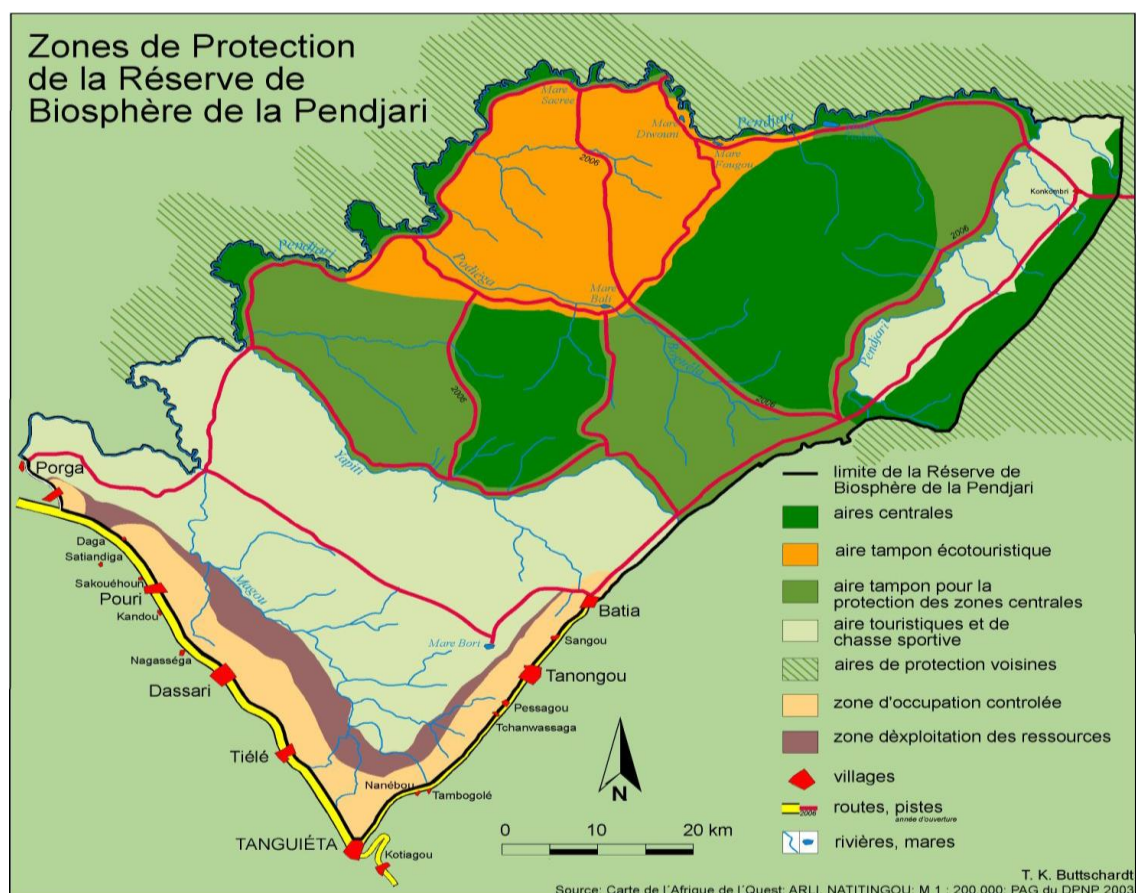
La Réserve de Biosphère de la Pendjari (RBP), souvent appelée « Parc National de la Pendjari » (PNP) est située dans l'extrême Nord-Ouest de la République du Bénin (cf. figure n°4). Ses limites géographiques sont comprises entre 10 degrés 30' et 11 degrés 30' latitude Nord, 0 degré 50' et 2 degrés 00' longitude Est. Elle fait partie du plus grand ensemble d'Aires Protégées de l'Afrique de l'Ouest, à savoir l'écosystème W-Arly-Pendjari (WAP). « *Ce grand ensemble regroupe outre la RBP, la Réserve de Biosphère Transfrontalière "W", partagée par le Bénin, le Niger et le Burkina Faso ainsi que les Aires Protégées de statut divers au Burkina Faso (Pama, Arly, Singou), voire du Togo (Oti, Kéran, Mandouri)* ». (Parc National de la Pendjari, 2005).

Au total, ces aires occupent une superficie d'environ cinquante mille kilomètres carrés (50.000 Km<sup>2</sup>), dont douze milles cinq cents kilomètres carré (12.500 Km<sup>2</sup>) au Bénin. Un dixième (1/10) de cette superficie soit environ cinq milles kilomètres carrés (5.000 Km<sup>2</sup>) est constitué par la RBP. En Afrique de l'Ouest, un écosystème protégé de taille comparable n'existe qu'en Côte d'Ivoire avec le Parc National de la Comoé. Créées comme Aires Protégées à partir des années 50 avec l'objectif initial de servir de zones de chasse à l'administration coloniale, les parties de l'ensemble (WAP) ont connu des sorts différents selon leurs statuts, leurs modalités de gestion et leurs réalités socio-économiques dans les zones riveraines. Favorisé entre autres par des facteurs naturels, empêchant une utilisation soutenue par l'homme, le PNP est aujourd'hui la partie la plus intacte de ce grand ensemble transfrontalier. Il est nommé Réserve de Biosphère en 1986. Néanmoins, il n'a pas non plus échappé dans son ensemble à la dégradation progressive essentiellement anthropique, provoquée par un manque de moyens de conservation, par l'absence d'une stratégie appropriée de gestion et par la non implication des populations riveraines.

Selon le décret N° 94-64 du 21 Mars 1994, la RBP couvre une superficie de 749.000 ha et est subdivisée en plusieurs zones :

## Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari

- Une aire centrale avec des subdivisions: le parc national de la Pendjari d'une superficie de 275.000 ha à protection intégrale et où s'effectuent le tourisme de vision, les activités de recherche et de surveillance ;
- Les zones cynégétiques de la Pendjari (175.000 ha) et de Konkombri (encore appelée zone cynégétique de l'Atacora) (122.000 ha) ;
- Une Zone d'Occupation Contrôlée où se trouvent les villages riverains (bande variable de 2 à 5 km à partir des habitations (Vodonou, 2004 ; CENAGREF, 2005 ; Kiansi, 2005).



**Figure N° 4: Carte de zonage de la Réserve de Biosphère de la Pendjari**

Source : CENAGREF, 2005 (PAG)

## **2.2. Le milieu humain : la zone riveraine**

La population des localités riveraines de la Réserve de Biosphère de la Pendjari est estimée à 29826 habitants selon le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3, 2002). Cette population est répartie dans 22 villages administrativement reconnus qui ont une certaine influence sur la réserve et une ville (Tanguiéta) (Kiansi, 2005). La densité de la population est d'environ 14 habitants au km<sup>2</sup> et la croissance démographique se situe autour de 3% (CENAGREF, 2005).

Le niveau d'instruction est faible. Trois principaux groupes socioculturels vivent dans la zone riveraine. Ce sont :

- Les Bialbe (65 %) qui parlent le Biali sont installés dans le bassin de l'Oti le long de l'axe Tanguiéta-Porga ;
- Les Gourmantché (23%), présents sur l'axe Tanguiéta-Batia précisément de Tanougou à Batia et Kaoubagou dans la commune de Kérou ; et
- Les Waaba, (7%), présents aussi sur l'axe Tanguiéta-Batia jusqu'à hauteur de Pessagou et à Kollégou.

A ces trois principaux groupes, il faut ajouter les Boulba et les éleveurs Peulhs, plus ou moins sédentaires, auxquels les autres groupes confient leurs bovins pour le gardiennage.

Les principales religions pratiquées sont le christianisme (40 %), les cultes traditionnels (35,7 %) et l'Islam (10 %) (Dovonou, 2004 ; CENAGREF, 2005). Aujourd'hui, l'Islam originellement pratiquée par les peulhs est en pleine expansion dans les autres groupes sociolinguistiques. Les adeptes de la religion traditionnelle adorent des divinités près des autels faits d'amas de pierres naturelles sous de grandes essences forestières, dans des forêts ou dans des constructions spécifiques ; chaque clan ou famille ayant son organisation religieuse et son ordre sacerdotal spécifique (Mairie de Tanguiéta, 2004).

Les riverains de la RBP s'adonnent majoritairement et principalement à l'agriculture. Ensuite viennent les activités comme l'élevage, la pêche et la chasse. Le commerce n'est pas du tout développé dans la zone. Le principal marché de la région est celui de Tanguiéta. C'est là que s'écoulent les différents produits agricoles. En ce qui concerne les autres marchés, ils servent surtout pour la vente de la bière locale à base de sorgho : le Tchoucoutou (Sokpon et *al.* 2001). Des produits manufacturés et agricoles ainsi que la bière locale sont aussi vendus dans les marchés de certains villages et chefs lieux d'arrondissements. Sur l'axe Tanguiéta-Batia, on note le marché de Tanougou. Par contre, sur l'autre axe, ces marchés sont plus nombreux : Porga, Dassari, Tantéga (Gaoué, 2000).

L'artisanat traditionnel est très développé. Il s'agit entre autres de la vannerie, la forge, la poterie, la sculpture, la fabrication de chaises à base d'arbustes et de fabrication d'outils d'usage courant ou de cérémonies et fêtes traditionnelles. Ce sont aussi les produits de l'écotourisme.

Il faut signaler pour finir que l'encadrement de ce monde rural est assuré par les animateurs du Secrétariat Exécutif de l'U- AVIGREF et les agents des CeCPA des communes concernées. D'autres structures d'appui sont les ONG et les Projets dont Alpha et Omega Environnement, Planète Urgences, Jura-Afrique, etc.

### **2.3. Manifestation du braconnage dans la RBP**

Le braconnage se manifeste par les incursions fréquentes de braconniers dans la réserve. Ces derniers utilisent des armes à feu en grande majorité ou parfois des pièges géants en fer et s'attaquent à tout animal rencontré, mal, femelle, ou jeune, ce qui crée un déséquilibre au niveau des quotas d'abattage. Praticué autrefois individuellement pour des raisons de subsistances, le braconnage a pris aujourd'hui l'allure d'une véritable activité lucrative impliquant des réseaux de distribution biens organisés, qui sont basés non seulement dans le milieu, mais aussi un peu partout sur le territoire national, et au-delà de nos frontières. Plusieurs arraisonnements de cargaisons de viande ont été effectués par les services de surveillance du Parc National

## Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari

de la Pendjari lors de contrôles inopinés dans certaines gares routières de la région. L'on note une tendance à la hausse des actes de braconnage depuis une dizaine d'années, malgré le dispositif de surveillance mis en place (présence permanente des éco-gardes dans la réserve, appuyés par les auxiliaires de surveillance émanant des populations riveraines et les chasseurs professionnels locaux, anciens braconniers reconvertis à d'autres activités et qui apportent désormais leur appui à la protection de la réserve). Le tableau N° 3 suivant, présente la situation du braconnage dans la RBP de 2000 à 2010.

**Tableau I: Nombre de braconniers arrêtés entre 2000 et 2010 dans la RBP.**

Années	Nombre de délits	Années	Nombre de délits
2000	19	2006	29
2001	10	2007	15
2002	09	2008	20
2003	05	2009	26
2004	22	2010	11
2005	19	<b>Total</b>	185

(Au total, 185 braconniers ont été arrêtés entre 2000 et 2010)

**Source : Service de surveillance DPNP, enquêtes de terrain, 2011.**

**Tableau II: Les Moyens utilisés par les braconniers**

Moyens	Provenance	Prix aujourd'hui
Fusils	Ghana, Togo, Nigéria	100.000 F
Cartouches	Togo, Burkina Faso, Nigéria	6000 F par paquet de 25
Moyens de protection	Nigéria, Firou, Kaoubagou, Production locale	
Pièges, lampes torches, piles, couteaux, etc.	Marchés locaux (Tanguiéta, Matéri, etc.)	

Photos d'un braconnier arrêté dans la réserve pendant nos enquêtes de terrain.



**Photo N°1**  
**Cliché : BERATE 2012**



**Photo N°2**  
**Cliché : BERATE 2012**

**Matériels de braconniers saisis par les services de surveillance**



**Photo N°3 : Pièges en fer, Cliché : BERATE 2012**



**Photo N°4 : vélos utilisés pour le transport de la viande, Cliché : BERATE 2012**

***CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE  
RECHERCHE***

### **3.1. Type d'étude**

La présente étude est du type qualitatif et s'inscrit dans une démarche fonctionnaliste et décisionnelle (passage à l'action). Elle doit permettre d'évaluer les connaissances, perceptions, attitudes et pratiques des populations retenues à l'égard du braconnage et de dégager les grands axes stratégiques de communication pour fournir aux dites populations une information adaptée sur les moyens de réduction du phénomène.

### **3.2. Technique et outils de collecte des données**

Plusieurs outils ont été utilisés pour la collecte des données pertinentes et fiables pouvant permettre l'atteinte des objectifs de cette étude. Il s'agit de l'entretien, de la recherche documentaire, des histoires de vie et de la triangulation.

#### **3.2.1. La recherche documentaire**

Elle a été indispensable pour mieux cerner tous les contours de notre sujet. Elle a consisté à faire le point des connaissances sur les questions relatives à la communication et au braconnage, d'élaborer la proposition de recherche et de définir les premières hypothèses de l'étude. Avant et après le terrain, nous avons parcouru les centres de documentation de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi, du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, du Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelle (ProCGRN), et de l'Institut Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). De même, certaines données spécifiques de la commune concernée ont été obtenues à la Mairie de Tanguiéta et aux CeCPA et CeRPA. Nous avons également utilisé les supports de certaines émissions radio réalisées dans le cadre de la lutte anti braconnage afin d'en savoir plus sur les contenus de messages. Ces supports ont été mis à notre disposition par les responsables de la Radio Locale de Tanguiéta. Enfin, plusieurs articles relatifs aux travaux réalisés sur la communication participative et sur le

braconnage en Afrique de l'Ouest ont été également téléchargés à partir de l'internet et exploités

### **3.2.2. Entretien semi-structurés**

Les différents entretiens ont eu lieu de façon individuelle ou collective en focus groupe. Ils ont été semi-directifs.

Les responsables des AVIGREF ainsi que certains membres des AVIGREF, les CPL, les Braconniers, les anciens des villages parcourus ainsi que d'autres groupes spécifiques (les guides de cascade et plongeurs par exemple) ont été invités en groupe ou individuellement à se prononcer sur certains aspects de la lutte contre le braconnage. Selon le niveau et le degré de responsabilité, certains responsables ont été interrogés individuellement. L'objectif de ces entretiens à ces niveaux est de comprendre la perception qu'ont ces différentes catégories du braconnage et de la lutte qui en est faite.

De même, nous avons eu à nous entretenir avec le directeur du par et le représentant de l'U-AVIGREF. De ces entretiens, il s'est dégagé les divers mécanismes mis en œuvre pour lutter contre le braconnage. Notre objectif était aussi de connaître les méthodes de communication utilisées dans le cadre de ladite lutte. Leurs avis personnels n'ont pas manqué de meubler ces entretiens.

Ces mêmes entretiens ont été conduits avec les responsables communaux notamment le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Tanguiéta, afin de connaître le rôle des collectivités locales dans le processus de lutte anti braconnage et leur perception des actions de communication menées.

En somme, de ces entretiens, il s'est dégagé les causes persistantes du braconnage, les stratégies de communication mises en œuvre, leurs insuffisances et la perception des différents acteurs du phénomène du braconnage et de la lutte qui en est faite.

### **3.2.3. Histoires de Vie**

Il s'agit essentiellement de témoignages de personnes ressources, qui nous ont permis de comprendre le phénomène du braconnage dans ses différents aspects. Grâce à cet outil, l'historique de la réserve nous a été retracé, de même que celui de la chasse traditionnelle et les origines du braconnage.

### **3.2.4. Triangulation**

La triangulation nous a permis de nous assurer de la fiabilité des informations collectées çà et là. A cet effet, nous avons procédé à la triangulation de sources comme outil de collecte de l'information. Ainsi, les informations reçues à la Direction étaient vérifiées sur le terrain et vice-versa.

### **3.3. Outils de collecte des données**

Pour la collecte des données nous avons utilisé fondamentalement un guide d'entretien (voir en annexes). Ce guide comportait la cible, le thème abordé, l'élément de connaissance visé et les éventuelles observations. Les différents thèmes abordés ont varié selon les cibles. Précisons également que chaque entretien a été enregistré avec un dictaphone numérique puis retranscrit entièrement et fidèlement.

### **3.4. Organisation de la Collecte**

Les enquêtes ont eu lieu en trois phases et dans diverses localités telles que Tanguiéta, Tanongou, Tchanwassaga, Mamoussa et Nagasséga. La première phase s'est déroulée de Février 2009 à Août 2011 et s'est consacrée à la recherche documentaire et l'identification des différents acteurs de la lutte anti braconnage. La deuxième phase s'est déroulée dans la première semaine du mois de Septembre 2011 à Tanguiéta où nous nous sommes entretenus avec les différents acteurs institutionnels impliqués dans la lutte contre le braconnage et quelques personnes ressources (Président des CPL, Responsable Projet Coton Biologique). Quant à la troisième phase, elle s'est focalisée sur les enquêtes approfondies et s'est déroulée à Tanongou,

Tchanwassaga, Mamoussa et Nagasséga du 12 septembre au 16 septembre 2011. Les données collectées sont purement nominales (différentes réponses données ou différents avis exprimés par les interviewés).

### **3.5. Population d'enquête**

Le choix de notre population d'enquête est relatif aux objectifs que nous avons assignés à notre étude. A cet effet, nous avons identifié une cible primaire constituée des acteurs institutionnels que sont le CENAGREF, représentée par la Direction du Parc National de la Pendjari (DPNP), l'Union des Associations villageoises de Gestion des Réserve de Faune (U-AVIGREF qui est la structure représentative des communautés riveraines), la Mairie de Tanguiéta (partenaire local dont le territoire abrite la plus grande partie de la réserve). Pour des enquêtes approfondies, nous avons identifié une cible secondaire constituée des populations riveraines, membres ou non des AVIGREF, les chasseurs professionnels locaux et les braconniers reconnus. Nous avons choisi cette population parce qu'à notre avis, elle comporte les personnes ressources les plus aptes à nous fournir les informations que nous recherchions sur la problématique du braconnage.

### **3.6. Choix des villages d'enquête**

Quatre villages ont été retenus sur la base du zonage de la surveillance villageoise. Sur les six zones qu'on distingue, nous avons porté notre choix sur les zones 2, 4 et 5. Deux villages ont été retenus dans la zone 2 et se situent sur l'axe Tanguiéta-Batia. Deux autres villages ont été retenus sur l'axe Tanguiéta-Porga, respectivement dans les zones 4 et 5. Ces quatre villages ont été choisis de façon raisonnée à partir des critères suivants :

- Proximité de Tanguiéta ;
- Présence de braconniers reconnus ;
- Rapports très étroits des communautés avec la réserve (source de revenus, présence de divinités) ;

## Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari

---

- Diversité des groupes sociolinguistiques ;
- Statut de riverain.

Le tableau N°1 suivant rend compte de cette catégorisation ainsi que les villages retenus.

**Tableau III : Villages d'enquête approfondie**

Zones	Villages concernés	Villages retenus	Raisons
<b>Zone 2</b>	Tchanwassaga, Pessagou et Tanougou	Tchanwassaga et Tanongou (axe Tanguiéta-Batia)	Deux groupes sociolinguistiques (Waama et Gourmantché), présence d'anciens et de nouveaux braconniers
<b>Zone 4</b>	Tiéélé, Mamoussa, Kani et Wantéhou	Mamoussa (axe Tanguiéta-Porga)	Proximité de Tanguiéta et présence de braconniers reconnus. Mono linguistique (Berba)
<b>Zone 5</b>	Dassari, Nagasséga et Pouri	Nagasséga (axe Tanguiéta-Porga)	Pression sur les ressources de la réserve et mono linguistique (Berba)

Source : CENAGREF, DPNP 2012.

### 3.7. Echantillonnage

Etant donné que notre étude est basée sur des enquêtes non statistiques, c'est-à-dire qualitatives, nous avons préféré réaliser un échantillonnage de type non probabiliste. Alors, tout en veillant à la représentativité de nos deux populations cibles (primaire et secondaire citées plus haut) dans l'échantillon, le choix des personnes interviewées a été raisonné. Au total, 56 personnes ont été interviewés, soit individuellement soit en groupe.

**Tableau IV: Effectif de l'échantillon par village**

Villages	Effectif enquêté					
	Membres AVIGREF	CPL	Braconniers	Anciens du village	Autres	Total
Tchanwassaga	2	2	4	2	0	10
Tanongou	8	2	0	2	6	18
Nagasséga	9	0	0	0	0	9
Mamoussa	10	0	2	1	0	13
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>50</b>

### **3.8. Traitement des données**

Le traitement des données a été manuel. En effet, Après leur transcription, les données nominales recueillies ont été regroupées puis interprétées par thématiques. Nous avons usé de l'analyse qualitative du contenu, afin de mieux saisir les sens des entretiens retranscrits.

### **3.9. Limites de la recherche.**

Une première limite vient du fait que nous avons fait appel à la mémoire des enquêtés surtout des personnes âgées en ce qui concerne les histoires de vie. Nous pensons que certains éléments auraient été omis ou ajoutés dans les réponses à nos questions.

La deuxième limite est liée à la communication. En effet dans les localités de Mamoussa et Nagasséga, nous avons eu recours à un interprète puisque nous ne comprenons pas la langue locale (le Biali). Quand on sait qu'une information est susceptible d'être déformée lorsqu'elle passe d'un interlocuteur à un autre, nous ne pouvons attester que les messages ont été transmis sans des biais entre les enquêtés et nous.

Enfin, nous ne pensons pas avoir été entièrement neutres d'une manière ou d'une autre dans nos analyses. Ceci pourrait être dû à notre appartenance à l'une des ethnies des populations riveraines (le Waama).

## **Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari**

---

Mais la triangulation, l'usage de plusieurs outils de vérification et la recherche de la cohérence dans les déclarations des enquêtés nous ont permis de surmonter ces obstacles pour avoir de résultats acceptables.

**CHAPITRE 4: STRATÉGIES DE  
COMMUNICATION EN MATIÈRE DE  
LUTTE ANTI BRACONNAGE :  
ANALYSE, LIMITES ET  
SUGGESTIONS**

*« Renforcer les capacités des communautés afin qu'elles prennent en charge leur propre développement, tel est l'objectif central de tout effort de développement. Mais comment atteindre cet objectif dans un contexte de pauvreté, d'épuisement des ressources naturelles et de désengagement de l'État? Lorsque les ressources nécessaires pour subvenir aux besoins fondamentaux et pour stimuler le développement socio-économique font défaut, les communautés n'ont d'autre choix que de prendre en main leur propre développement et de collaborer à la recherche de solutions. »*

## **4.1. Résultats d'enquêtes**

### **4.1.1. Résultats des entretiens avec les acteurs institutionnels de la cogestion : DPNP et U-AVIGREF**

Les entretiens avec ces deux acteurs ont porté essentiellement sur les manifestations du braconnage dans la RBP, les différents acteurs de la cogestion du parc et le rôle de la direction du parc dans le dispositif de cogestion, et surtout les stratégies de communication utilisées pour lutter contre le braconnage.

#### **Les acteurs de la cogestion et leurs rôles**

La cogestion de la RBP met en action plusieurs acteurs dont les deux principaux sont la Direction du Parc National de la Pendjari (DPNP), structure déconcentrée du Centre National de Gestion des Réserves de Faunes, et l'Union des Association Villageoise de Gestions des Réserves de Faunes (U-AVIGREF), structure représentant les communautés riveraines et qui travaille en étroite collaboration avec la DPNP pour la gestion et la conservation durable de la réserve.

L'U-AVIGREF a le statut d'organisation non gouvernementale régie par la loi 1901 et regroupe 22 associations de base que sont les Associations Villageoise de Gestion des Réserves de Faunes (AVIGREF). Il s'agit d'associations formées par les communautés de chacun des 22 villages riverains du Parc National de la Pendjari. Ce sont les membres actifs et à jour vis-à-vis des statuts et règlement intérieur de ces associations qui sont associés aux différentes activités de protection du parc. Ils sont également les principaux bénéficiaires des restes des animaux abattus par les chasseurs professionnels qui ne sont intéressés que par les trophées (cornes de buffles, de cerfs, fourrures de lions ou peaux de crocodiles, etc.), ce qui leur permet de disposer de viande à moindre coût. Par ailleurs, 30% des recettes issues de la chasse sportive sont reversées aux populations riveraines via l'U-AVIGREF et permettent à ces dernières de participer à la réalisation des projets et infrastructures sociocommunitaires (forage de puits, construction de modules de classes, etc.). Les autres acteurs sont les Chasseurs professionnel Locaux (CPL), anciens braconniers reconvertis à d'autres activités et qui apportent leur appui à la lutte anti braconnage. On distingue également

## **Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari**

---

des structures de prestation de service qui s'occupent de la délivrance des autorisations de chasse et l'accès à la réserve pour le tourisme de vision.

Depuis l'avènement de la cogestion, la DPNP joue un rôle régalien, c'est-à-dire qu'elle s'occupe de faire respecter les principes et accords adoptés par les différents acteurs.

### **Stratégies de communication utilisées pour lutter contre le braconnage.**

La communication en tant que processus et stratégie pouvant permettre d'aboutir aux changements est quasiment absente de la lutte anti braconnage et son caractère transversal dans la résolution de nombreux problèmes sociaux (lutte anti braconnage par exemple), n'est pas réellement perçue par les acteurs interrogés. Pour ces derniers, la communication intervient essentiellement dans le contexte de l'éducation environnementale. Aussi son efficacité dans la réduction du braconnage n'est-elle pas perçue, car selon les propos recueillis, dans un contexte de pauvreté des populations, toute action de communication entreprise est caduque et de nul effet. La communication ne semble donc pas faire l'objet d'une priorité dans la lutte anti braconnage. Pour le Directeur du Parc, il importe d'abord de s'attaquer à la principale cause du braconnage qui est la pauvreté, en initiant des activités génératrices de revenus à l'intention des communautés riveraines. Voici ce qu'il en dit : « C'est vrai que la communication est un aspect non négligeable. Autours de nombreuses aires protégées, des actions d'éducation environnementale sont développées. Il s'agit là d'activités de communication, surtout quand ça vise la population locale et particulièrement les jeunes. Mais quand bien même nous reconnaissons l'importance de telles actions, surtout l'éducation relative à l'environnement, il faut reconnaître que les compétences n'existent pas toujours au niveau des directions de parcs, et je crois que c'est des organisations spécialisées qui devraient s'en occuper. » Il poursuit en disant « Les populations se plaignent d'avoir faim en dépit des actions de sensibilisation, pendant que ce sont les responsables en charge de la réserve seuls qui en profitent. Alors des résistances sont développées aux différents messages de sensibilisation. Ma conviction à moi est que tant que vous ne touchez pas aux problèmes réels des gens, c'est-à-dire les questions de subsistance, de survie, tant que

## **Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari**

---

vous ne répondez pas aux attentes des gens que la réserve recèle de ressources dont les gens ont besoin et de leur en faire profiter, toute action de communication est incomprise d'eux et inacceptable en plus. »

On note tout de même l'utilisation fréquente du canal médiatique (la radio) et institutionnel pour la diffusion des messages éducatifs. La radio est beaucoup plus utilisée par le Secrétariat Exécutif de l'U-AVIGREF, pour transmettre des messages sur le braconnage et ses conséquences, la nécessité de protéger la réserve et d'autres thématiques en direction des communautés riveraines. Ces dernières ne participent pas à l'élaboration de ces messages, ni à leur diffusion. Elles se contentent d'écouter pour d'appliquer. A ce propos, un responsable de l'U-AVIGREF affirme : « A notre niveau, nous réalisons des émissions qui sont diffusées sur les antennes de la radio locale de Tanguiéta. Nous avons des contrats avec la radio régionale de l'ORTB Parakou, pour la couverture médiatique de nos assemblées générales, pour dire qu'elle est la raison d'être de cette association. Mais nous ne disposons pas d'un plan de communication lié à la lutte contre le braconnage. Nos stratégies visent essentiellement à identifier des activités de reconversion aux populations, afin de les occuper. »

La radio apparaît comme le principal canal de communication, dans la lutte anti braconnage. On note aussi l'utilisation fréquente des actions communication directe qui se traduisent par les entretiens et échanges avec les communautés riveraines. Ces séances d'échange sont animées par les animateurs de l'U-AVIGREF. Une analyse de l'utilisation de ces deux canaux montre que les actions de communications initiées par les responsables du PNP reposent sur l'approche IEC (Informer, Eduquer, Communiquer).

Ces méthodes malgré leurs limites ont tout de même permis aux responsables du parc, de rallier certains riverains à la cause de la protection de la réserve et partant de la lutte anti braconnage, qui s'inscrit dans le cadre de la cogestion. C'est le cas des AVIGREF et des CPL. Au total il faut donc retenir que la communication n'est pas utilisée de façon formelle et planifiée dans le cadre de la lutte anti braconnage. On note

## Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari

également une faible utilisation des canaux de communication parmi la multitude qui existent et qui peuvent aider à la réduction du braconnage.

**Tableau V : Canaux de communication utilisés dans le cadre de la lutte anti braconnage**

<b>Canal</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<b>Institutionnel</b>	Existence d'un réseau d'agents sur le terrain Bonne organisation, structuré Caractère formel et obligatoire car hiérarchisé	Risque d'une connotation politique et de rejet Possible lourdeur bureaucratique Mobilité des acteurs
<b>Médiatique</b>	Touche une grande partie de la population Est attrayant et plait au public Pénètre les endroits les plus enclavés Dispose d'une gamme variée de supports	Difficulté de ciblage Coûts relativement élevés à l'équipement et à la production Nécessité d'avoir des spécialistes

### **4.1.2. Résultats des entretiens avec les autorités locales : 1<sup>er</sup> Adjoint au maire de Tanguiéta**

L'ensemble des entretiens avec les autorités locales a porté sur leur implication dans la cogestion, leur perception du phénomène du braconnage, et des stratégies de communication utilisées dans le cadre de la lutte contre le braconnage.

#### **Implication des collectivités locales dans la cogestion**

De ces entretiens, il ressort que les collectivités locales ne sont pas impliquées dans la gestion de la réserve en tant qu'acteur de la cogestion. En effet la création du CENAGREF est intervenue quatre ans (04) avant la mise en œuvre du processus de

## **Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari**

---

décentralisation au Bénin en 2004. Le décret N° 98-487 du 15 octobre 1998 portant création, attributions et fonctionnement du CENAGREF n'avait donc pas prévu dans le dispositif de gestion, l'implication des collectivités locales. Néanmoins, les responsables de la réserve ont jugé utile de les associer à certaines décisions et actions, dans la mesure où ce sont les premiers répondants de la population, et c'est leur territoire qui abrite la réserve. C'est à ce titre, que les maires de Tanguiéta et de Matéri siègent dans le comité de développement du parc, aux côtés de la DPNP et de l'U-AVIGREF. Parlant de l'implication des collectivités locales, le 1<sup>er</sup> Adjoint au maire de Tanguiéta nous a confié ce qui suit : « En réalité, le conseil communal n'est pas trop impliqué dans la gestion de la réserve. Mais dans le dispositif, c'est clair que la commune a un rôle à jouer. Au niveau des sessions du conseil, le sujet n'est tellement pas débattu car ne faisant pas souvent l'objet d'un point de l'ordre du jour. Mais je sais que dans le dispositif mis en place par les gestionnaires de ce parc, le maire de Tanguiéta fait partie d'un comité qui réfléchit sur le développement du parc, et quand on parle du développement du parc, il faut voir tout ce qui empêche vraiment ce développement. »

Les collectivités locales veillent cependant au grain pour que la part de retombées des communautés riveraines leur soit effectivement reversée. Aussi, avec l'instauration de la taxe sur le développement local par la loi de finance exercice 2010, ces dernières prélèvent des taxes sur les recettes issues de la gestion du Parc. Au titre de l'année fiscale 2010-2011, les communes de Tanguiéta et de Matéri ont reçu de la part de la DPNP, 5% des recettes issues de la gestion du parc, soit environ 7.500.000 FCFA. Par ailleurs, il ressort de l'entretien que le braconnage constitue une menace pour la réserve et que le phénomène a pris des proportions alarmantes. Les conséquences sur le plan écologique peuvent être irréversibles car la biodiversité faunique est menacée par le braconnage. Les activités économiques sont également menacées car elles sont liées à la présence de la réserve dans le milieu. A ce propos, le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Tanguiéta que nous avons rencontré affirme : « En termes d'impacts, il faut dire que cela est négatif. Et quand on parle de braconnage, il s'agit d'actes illicites. Et puisque ce qui se trouve dans la réserve, c'est des espèces fauniques, c'est aussi la flore. En ce qui concerne la faune, quand les braconniers se retrouvent dans la réserve, ils ne font

pas de distinctions. Ils abattent tout ce qu'ils trouvent, mâles comme femelles. Or en principe, si nous voulons vraiment préserver ces espèces là, il y a lieu de faire une distinction entre les mâles, les femelles et les immatures et les animaux qui sont vraiment assez vieux et qui peuvent être abattus. Le braconnier ne fait pas cette distinction, ce qui fait que cette pratique ne fait que décimer ce que nous avons dans la réserve comme faune. » Il apparaît donc clairement que les collectivités locales sont fortement préoccupées par la problématique du braconnage. Elles participent à leur manière à sa réduction aux côtés de l'administration du parc.

### **Perception du conseil communal sur les stratégies de communication utilisées dans le cadre de la réduction du braconnage.**

Le conseil communal note et déplore l'inexistence d'un plan de communication dans le cadre de la lutte anti braconnage. Il souligne que les rares actions de communication menées ont trait à la diffusion des messages radiophoniques par la DPNP et l'U-AVIGREF sur les antennes de la Radio Locale de Tanguiéta. Il importe tout de même selon le 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Tanguiéta, que les responsables du Parc se dotent d'un plan de communication qui puisse accompagner la lutte contre le braconnage. Cela permettrait de mieux convaincre les populations quant aux méfaits de ce phénomène.

#### **4.1.3. Résultats des entretiens avec les communautés riveraines**

Les entretiens avec les communautés riveraines ont été réalisés avec les membres AVIGREF, les braconniers, les CPL (anciens braconniers), et certaines personnes ressources (anciens du village). Ils ont porté essentiellement sur les causes du braconnage, la perception, des risques liés à la pratique du braconnage, de l'implication des communautés dans la lutte anti braconnage. Nous nous sommes également intéressés à la perception que ces dernières ont des acteurs de la cogestion et de la présence de la réserve dans le milieu.

#### **4.1.3.1. Causes du braconnage**

Les causes du braconnage d'après nos investigations sur le terrain sont multiples et multiformes. Elles varient selon les différentes catégories représentées dans notre groupe cible secondaire qui est composée des membres AVIGREF, de braconniers, d'anciens braconniers (CPL, guides de cascade et plongeurs) et de quelques anciens qui maîtrisent le sujet de la chasse. Mais il y a tout de même une cause qui fait l'unanimité au niveau de toutes les composantes de notre cible secondaire : il s'agit de la pauvreté. Le manque de terre cultivable, la pauvreté des sols et la baisse des productions agricoles sont les raisons évoquées. A la question de savoir ce qui les pousse au braconnage, deux braconniers répondent : « Ce sont les besoins de la famille qui nous poussent à le faire. Parce que le champ ne nous permet plus de nourrir nos familles. Nous sommes donc obligés d'aller à la chasse pour tuer les animaux que nous vendons dans le but de nous procurer des céréales et autres. Le chasseur ne va pas chasser tous les jours. Mais lorsque nous avons faim, nous sommes obligés de le faire et nous savons que c'est interdit, ce que nous faisons c'est du vol. Mais puisque nous n'avons aucune alternative, lorsque nous avons faim notre seule source de revenu c'est la chasse dans le parc Pendjari. Nos terres ne sont plus fertiles et par conséquent nous n'espérons rien de l'agriculture et donc quand nous avons un problème, pour le régler c'est le braconnage dans la réserve. » Il ressort également de nos investigations, que les causes du braconnage sont aussi liées à la paresse, l'oisiveté et la recherche du gain facile. Nombreux sont les jeunes qui ne veulent plus aller au champ et pour cela, ils choisissent le chemin de la facilité, celui d'aller dans la réserve pour chasser, nous a confié le président des Chasseurs Professionnel Locaux (CPL). La plupart de ces jeunes sont des déscolarisés, qui ne veulent pas travailler pour gagner leur vie.

Selon quelques membres AVIGREF interrogés, l'autre raison importante qui justifie la persistance du braconnage, est la non appropriation par les communautés de l'approche de gestion participative. Pour preuve, il existe encore plusieurs riverains qui n'ont pas adhéré aux AVIGREF. Il est difficile de les convaincre quant aux méfaits du braconnage, qu'ils pratiquent depuis de longues dates. Un responsable AVIGREF

## **Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari**

---

de Tanongou affirme : « Il y a aussi un problème de mentalité. C'est progressivement que les gens comprendront. Voyez-vous, plusieurs personnes vivaient du braconnage et il faudra les convertir vers d'autres activités génératrices de revenus et comme cela on pourrait à long terme résoudre ce problème. Beaucoup de gens n'ont pas encore compris l'importance de la réserve. Le jour où ce sera le cas, c'est sûr que le braconnage va connaître une fin. »

Les problèmes de collaboration entre l'administration du parc et les structures de base, surtout les AVIGREF ont également une incidence sur la récurrence du braconnage. Selon les personnes interviewées, les opinions, avis et points de vue des communautés riveraines ne sont pas souvent pris en compte. Ces dernières au cours des rencontres se contentent de recevoir les instructions des responsables en vue de les exécuter. Leurs opinions ne comptent pas. Cela les démotive continuellement, au point qu'on constate un relâchement de leur part. Un membre AVIGREF affirme ce qui suit : « Nous sommes souvent interpellés pour donner nos points de vue dans la réussite de notre mission. Les différents présidents font des propositions en fonction des réalités que nous rencontrons sur le terrain. Mais généralement, la hiérarchie s'oppose et nous contraint à faire sa volonté. Nos points de vue ne sont pas souvent pris en compte même si leur pertinence est établie. Nous pensons que ce n'est pas bien, cette manière de diriger des gens. Ce que nous disons est considéré comme faux et c'est l'avis du CENAGREF qui compte et les responsables ne font que ce qu'ils veulent. Ce sont des comportements qui nous découragent et nous démotivent au point qu'à des moments donnés nous restons indifférents. » La complicité de certains agents de surveillance (éco gardes) est aussi mise en cause dans la persistance du braconnage. Selon les populations, ces derniers entretiennent parfois des contacts avec les braconniers et leur fournissent des informations sur les programmes de patrouille dans la réserve. A la suite des arrestations de braconniers, certains se plaisent parfois à révéler les identités des dénonciateurs. Ainsi se développent des actes de délation et de mise à l'index d'une frange de la population. Ce qui pousse les autres membres de la communauté à rester indifférents face aux incursions des braconniers dans la réserve, par peur de représailles, comme l'affirme ici une enquêtée à Nagasséga : « La lutte contre le braconnage n'est pas chose aisée dans la mesure où et les éco gardes et

les auxiliaires sont les mêmes. Ils ont tendance à faire croire à la population qu'ils luttent contre le braconnage mais en réalité, ils sont complices des braconniers. C'est malheureusement les éco gardes et les CPL qui vont braconner de façon cachée. »

#### **4.1.3.2. Perceptions de l'existence de la réserve par les communautés riveraines**

L'existence de la réserve dans le milieu est perçue par les populations comme une énorme opportunité sur le plan socioéconomique. Non seulement elle permet la satisfaction des besoins en ressources naturelles, mais elle est aussi considérée comme une source de revenus. Chaque acteur interrogé, trouve son compte dans l'existence de la réserve. « C'est une très bonne chose car c'est grâce à ce parc que nous vivons. D'abord ce parc nous aide tous dans ce village et moi personnellement j'en profite aussi à travers le braconnage. Cela c'est exclusivement pour moi. Et on le fait avec la complicité de nos femmes car quand nous partons nous le leur disons. Avec le braconnage, on arrive facilement à nous nourrir et faire face aux soins de santé. Moi par exemple, j'ai totalement construit ma chambre avec les retombées de cette pratique, pensez vous que je n'en sois pas comblé », dit un braconnier interrogé à Tchanwassaga. Dans le même ordre d'idée, un jeune riverain de Tanougou déclare « C'est à cause du parc que les visiteurs viennent ici et grâce à cela nous arrivons à avoir des revenus. Si le parc disparaît, plus personnes ne viendra dans notre village. »

#### **4.1.3.3. Perception du braconnage et des risques qui lui sont liés**

La plupart des personnes interviewées ont une mauvaise impression du braconnage en raison des avantages qui découlent aujourd'hui de la réserve. Ils ont peur que les ressources s'épuisent un jour, et que les générations futures ne puissent pas en bénéficier. Leur peur est aussi liée aux comportements des braconniers qui profèrent chaque fois des menaces de morts à l'endroit de ceux qui les approchent pour les conscientiser ou ont l'intention de les dénoncer. « Le braconnage n'est pas une bonne chose parce que tout le monde dans ce village profite des revenus de ce parc. C'est pourquoi, tout le monde est obligé de suivre les réglementations. Ceux qui le font, je pense que ce n'est pas dans le but de détruire mais c'est un prélèvement qui

leur permet de survivre. Les braconniers sont très violents, très dangereux et n'hésitent pas à vous menacer de mort, quand vous envisagez un échange avec eux pour leur demander d'abandonner le braconnage» nous a confié un riverain.

En ce qui concerne les risques liés au braconnage, la plupart des braconniers et anciens braconniers rencontrés reconnaissent que le braconnage est une pratique très difficile, voire périlleuse. En effet selon ces derniers, le braconnier qui fait une incursion dans la réserve, peut non seulement se faire arrêter et jeter en prison, mais il court aussi le risque de se faire attaquer par un fauve, de se faire prendre dans un piège géant posé par d'autres braconniers. Des querelles éclatent entre les braconniers dans la réserve, qui n'hésitent pas à s'entretuer. A ce sujet, voici des propos tenus par quelques braconniers : « Beaucoup de risques sont liés à cette pratique, ce qui fait qu'elle est très difficile. Un braconnier peut se faire tuer par un fauve, mordre par un serpent, se perdre dans la réserve, se noyer dans le fleuve, se faire tuer par d'autres braconniers ou encore être arrêté et jeté en prison par les services de surveillance. D'autres braconniers posent des pièges géants en fer dans la réserve et ceux qui ne le savent pas courent le risque de se faire prendre dans ces pièges ». le second affirme : « Nous sommes exposés à de nombreux risques quand nous allons faire du braconnage. Nous pouvons être appréhendés à tout moment par les agents de surveillance. En dehors de cela, on peut se faire attaquer par un animal ou encore se faire prendre dans un piège géant posé par un autre braconnier.

#### **4.1.3.4. Participation des communautés riveraines à la lutte anti braconnage**

Les communautés riveraines participent à la lutte anti braconnage en appuyant les éco gardes lors des patrouilles dans le cadre de la surveillance. Selon le zonage de la surveillance, les villages membres de chaque zone envoient par l'intermédiaire des AVIGREF, des auxiliaires de surveillance, pour appuyer les patrouilles. Les CPL, qui sont des braconniers reconvertis, participent également à la surveillance villageoise.

En dehors des patrouilles, les communautés participent également à la lutte anti braconnage par la dénonciation des cas de braconnage dont elles ont connaissance. « Nous avons été organisés comme des relais du CENAGREF et de l'U-AVIGREF.

C'est nous qui nous occupons de la lutte contre le braconnage ici à la base. Lorsqu'on identifie un braconnier, on a une série d'action à mettre en œuvre. On essaie d'abord de le raisonner et en cas de récidivisme on l'arrête pour le présenter à nos différentes instances.»

Le système de dénonciation qui consiste à appeler le service de surveillance pour signaler un cas de braconnage repéré, a commencé par montrer des limites selon les avis recueillis. Les auteurs de dénonciations ne se sentent plus en sécurité, dans la mesure où les dispositions en matière de secret de source d'information ne sont pas respectées. La responsabilité de cette situation est imputable à certains éco gardes, aux dires des populations. Ces derniers n'hésiteraient pas souvent après arrestation d'un braconnier, à lui révéler l'identité de son dénonciateur, ce qui occasionne souvent des conflits entre les riverains. Le braconnier une fois sorti de prison ne cherche qu'à se venger. Cette situation constitue un facteur de démotivation des populations, qui restent parfois indifférentes aux actes de braconnage qui ont lieu et dont ils connaissent les auteurs comme l'affirme ici un enquêté : « Lorsque l'un d'entre nous dénonce un braconnier qui est arrêté et jeté en prison, ce sont les éco gardes qui le renseignent sur celui qui l'a dénoncé. Dès qu'il sort de prison, son objectif, c'est de se venger. Nous maîtrisons bien le village et nous connaissons ceux qui pratiquent le braconnage mais pour cette raison, nous nous abstenons de les dénoncer car c'est parfois une question de vie ou de mort. »

#### **4.2. De la faible utilisation des méthodes de communication participative**

Dans le contexte de la gestion participative, toutes les techniques de communication utilisées doivent permettre la participation effective de toutes les parties prenantes à la démarche et tout particulièrement des communautés à la base, principales cibles et actrices des initiatives de développement. La communication ne se déroule plus de façon magistrale et unilatérale, comme dans les approches classiques, mais elle est plutôt interactive. Les méthodes qui constituent en la diffusion d'informations, de messages de persuasion et de mobilisation ne favorisent pas cette participation. La participation des communautés est déterminante à tous les niveaux,

## **Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari**

---

que ce soit dans le choix des outils de communication, l'élaboration des messages et des supports. Dans le cadre de la lutte anti braconnage, le privilège a été accordé essentiellement à la communication de masse à travers les canaux de la radio, et le contact direct avec les communautés. Bien que cette méthode fasse partie de celles qu'affectionne la communication participative, son utilisation est sujette à des biais. Son élaboration et sa mise en œuvre sont assurées par les responsables du parc, par l'intermédiaire surtout des animateurs de l'U-AVIGREF qui n'ont pas la qualification requise pour de telles activités. Ces derniers animent généralement des émissions sur les antennes de la radio locale de Tanguiéta. Le but de ces émissions consiste à s'adresser aux populations en langues locales, pour leur parler des méfaits du braconnage, des sanctions encourues par les auteurs d'actes de braconnage, des avantages découlant de la réserve grâce à la cogestion, ceci en vue de susciter une prise de conscience de leur part. Les différents avis recueillis sur le terrain montrent l'inefficacité d'une telle action de communication, dans la mesure où elle exclut toute participation de la cible visée qui ne lui porte en retour aucun intérêt. *« Les gens s'informent par le biais de la radio. Mais ce sont les animateurs du CENAGREF qui font les sensibilisations sans que nous soyons informés du programme. Parfois, des gens qui ne parlent pas bien notre langue. Nous pensons que si nous étions associés, cela pourrait mieux intéresser les populations et ces sensibilisations seront plus utiles »*, dit un membre AVIGREF. Par ailleurs, en dehors du canal radiophonique, les animateurs organisent des séances éducatives par le contact direct avec les communautés. Ces séances consistent souvent à regrouper les populations sur une place publique pour leur parler et les inviter au changement. De l'avis de certaines personnes, ces actions n'ont pas souvent d'effets sur les populations même quand elles restent jusqu'au bout de l'échange. Il apparaît ici clairement que la communication de masse fréquemment utilisée par les acteurs de la lutte anti braconnage n'a pas une incidence réelle sur le déroulement du braconnage. Malgré les différents messages véhiculés à travers les canaux de la radio et dans les échanges directs avec les populations, les braconniers continuent de mener leur sale besogne. Cet échec se justifie par le fait que l'utilisation de la communication de masse est inappropriée dans le contexte de la lutte contre le braconnage car les populations riveraines accordent

## **Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari**

---

très peu d'intérêt à la radio et très peu de riverains disposent d'ailleurs d'un poste radio. De plus les messages diffusés sont conçus sans l'implication des riverains et sans tenir compte des facteurs psychosociaux pouvant susciter un changement réel chez les braconniers. En matière de gestion participative, il est plutôt préconisé une utilisation multimédia de la communication, c'est-à-dire l'utilisation de plusieurs méthodes de communication, plusieurs techniques associées à plusieurs canaux afin de la rendre efficace. Aussi les méthodes choisies doivent-elles répondre aux exigences du contexte dans lequel se déroulent les interventions en communication. On note que dans le cadre de la lutte anti braconnage, la communication de masse constitue l'unique méthode utilisée, contrairement donc aux dispositions et exigences de la communication participative, alors que plusieurs autres méthodes mieux adaptées sont disponibles. Il s'agit par exemple de la communication de proximité, de la communication communautaire ou traditionnelle et de la communication institutionnelle. Chacune de ces méthodes utilisent des techniques et canaux propres. Leur utilisation combinée est préconisée dans le cadre d'une approche qui se veut réellement participative, en vue de permettre et de renforcer la participation de tous les acteurs, surtout celle des communautés rurales dont les membres sont pour la plupart analphabètes. La méthode utilisée par les responsables de la RBP, ne favorise pas dans sa mise en œuvre, la participation réelle des communautés riveraines dans le cadre de la réduction du braconnage, quand bien même elle est l'une des méthodes privilégiées par la communication participative. Les communautés ne sont pas actrices des interventions et ont peu de possibilités de s'exprimer, de se prononcer sur les problèmes et initiatives, d'en donner leurs points de vue et de proposer des solutions en fonction de leur compréhension et des réalités de leurs milieux, qu'elles sont seules à connaître. Elles se contentent plutôt d'écouter les animateurs leur parler et même quand elles ont l'opportunité de s'exprimer, leurs points de vue ne sont généralement pas considérés. Cela n'est pas sans incidences sur la lutte anti braconnage.

En effet, les communautés sont de plus en plus démotivées et affichent un certain mutisme vis-à-vis du braconnage. Cette situation est également entretenue par les rapports confus qui lient les AVIGREF (Structure de base au niveau des villages) et les techniciens du Secrétariat Exécutif de l'U-AVIGREF, chargés de l'exécution des

projets initiés à l'endroit des riverains. Loin d'être des facilitateurs communautaires, ces derniers se comportent comme de véritables experts, chargés de donner aux membres AVIGREF, des instructions qu'ils doivent mettre en application. Faut-il rappeler que dans le contexte de la cogestion, les différents acteurs deviennent des partenaires ? Pour favoriser l'appropriation par les riverains de la démarche participative, la plupart des techniciens ont été recrutés au niveau local, avec priorité pour les candidats ressortissants des villages riverains, ce qui devrait être un atout pour sa mise en œuvre dans la gestion du parc. Ces techniciens malheureusement, jouent les détenteurs du savoir absolu et imposent souvent leurs points de vue aux populations. Tenir compte des connaissances et des savoirs locaux dans la démarche participative est indispensable et cela n'est possible que si les communautés s'expriment, sont écoutées et leurs opinions prises en compte.

#### **4.3. De la non intégration des facteurs psychosociaux visant à réduire le braconnage**

La communication participative pour le développement vise à terme un changement social. Ce changement social passe également avant tout par un changement de comportement. C'est à ce titre que la Communication en appui au programme ou communication pour le changement de comportement fait partie de ses axes stratégiques. Elle consiste en l'utilisation planifiée des méthodes de communication en vue d'amener les individus progressivement à un changement de comportements, d'attitudes et de pratiques. La communication pour le changement de comportement privilégie les interventions éducatives dans l'atteinte de ses objectifs, ceci dans une approche interactive. Ces interventions éducatives visent à transmettre des informations pouvant agir sur la perception des individus afin de provoquer les changements souhaités en eux. L'atteinte des objectifs de changement de comportement est tributaire de la prise en compte dans les interventions de certains facteurs qui conditionnent et amènent à l'adoption des comportements souhaités : ce sont les facteurs psychosociaux.

## **Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari**

---

Les facteurs psychosociaux sont l'ensemble des déterminants psychologiques (propres à l'individu) et sociaux (milieu de vie et entourage de l'individu) qui interagissent sur l'individu afin de susciter en lui un changement. Ce changement peut s'avérer positif ou négatif. L'intégration des facteurs psychosociaux dans les interventions éducatives, s'avère indispensable car ils permettent d'orienter les messages, de façon à entraîner une prise de conscience chez l'individu, en agissant sur sa perception. Dans les interventions des animateurs de l'U-AVIGREF, ces facteurs sont quasiment absents. Lors de leurs différentes interventions (à la radio ou lors des échanges directs), ils se contentent d'évoquer l'importance de la réserve et la nécessité de l'arrêt du braconnage, les peines encourus par les individus qui se rendraient coupable d'actes de braconnage. Il s'agit donc de messages de persuasion et d'intimidation qui n'agissent pas vraiment sur la conscience et les intentions des braconniers, mais qui les rendent au contraire plus vigilants dans la pratique. Or d'après la théorie de l'action raisonnée, l'intention comportementale qui conduit au changement de comportements, dépend de l'attitude du sujet (déterminant psychologique) envers le comportement souhaité et des normes subjectives (déterminants sociaux) existantes à propos de ce comportement. L'attitude à l'égard du comportement dépend des conséquences personnelles anticipées du comportement effectué (en termes de coût et de bénéfices) et de la valeur affective attribuée à ces conséquences.

Ainsi donc, l'abandon définitif du braconnage (comportement souhaité) est conditionné d'une part par l'attitude du braconnier à l'égard de l'abandon du braconnage. L'attitude à l'égard de l'abandon du braconnage quant à elle est relative au fait pour le braconnier de penser que ce nouveau comportement lui permet par exemple d'éviter la prison, de profiter autrement de la réserve (conséquences personnelles anticipée de l'abandon du braconnage) et le fait pour lui de croire qu'il est important d'abandonner le braconnage (valeur affective accordée à l'abandon du braconnage). D'autre part, ce que pense son entourage de l'abandon du braconnage (normes subjectives) a également une incidence sur sa décision d'adopter et de maintenir le nouveau comportement. En effet, nombreux sont les riverains qui pensent que la pratique du braconnage est préjudiciable à la durabilité de la faune et souhaite

qu'elle prenne fin. Par ailleurs, les responsables de la réserve et leurs collaborateurs au niveau communautaire que sont les AVIGREF, les sages des villages travaillent également à l'abandon de la pratique du braconnage dans le RBP. Cette mobilisation autour de la lutte anti braconnage ne peut laisser les braconniers indifférents. Elle peut avoir une forte influence sur l'intention de l'abandon du braconnage. De fait, les braconniers peuvent être tentés ou motivés à agir dans le sens voulu par les acteurs de la lutte anti braconnage.

La conception des messages éducatifs et leur diffusion doivent tenir nécessairement compte de tous ces déterminants qui sont en réalité des facteurs prédisposant à l'abandon du braconnage. Ces derniers vont permettre l'élaboration desdits message en vue de toucher profondément la sensibilité des populations et celle des braconniers surtout. Il faut dire que la pratique du braconnage est sous contrôle total des braconniers, elle ne constitue par l'activité principale exercée par ces derniers, mais plutôt une activité secondaire. Certains braconniers ont d'ailleurs affirmé au cours de nos entretiens vouloir bien abandonner la pratique, conscients qu'ils peuvent profiter de la réserve autrement.

Par ailleurs, à côté des facteurs psychosociaux qui sont des déterminants liés à l'individu, d'autres facteurs (habiletés, ressources, personnel, matériel, amis, parents, etc.) interviennent dans la démarche de changement de comportement. Ils facilitent et renforcent les efforts menés par les individus pour adopter le nouveau comportement. Dans le contexte de la lutte contre le braconnage, des atouts non négligeables existent déjà et peuvent s'avérer déterminants dans l'abandon du braconnage. Il s'agit par exemple de la promotion des micros entreprises, l'appui apporté aux groupements spécifiques, des AVIGREF, de l'initiative des CPL, de l'agriculture biologique, des émoluments perçus par les auxiliaires de surveillance et les CPL dans le cadre de la surveillance, le service de surveillance, etc.

Le choix des cibles, du type de message et de leur contenu sont des paramètres importants dans l'efficacité d'une communication pour le changement de comportement.

#### **4.3.1. Le choix des cibles**

- ✓ La communication pour le changement de comportement renvoie souvent à des causes d'intérêt général, ce qui explique un ciblage « grand public ».
- ✓ Toutefois, « mieux vaut être efficace chez peu de personnes qu'inefficace avec tout le monde », ce qui justifie le choix de cibles prioritaires.
- ✓ La lutte contre le braconnage à cet effet doit viser en priorité les braconniers des villages riverains qui constituent une cible potentiellement réceptive

#### **4.3.2. Le type de message**

- ✓ Tout message alarmiste risque l'effet boomerang : les citoyens face aux signaux négatifs peuvent réagir soit par le repli, soit par une fuite hédoniste.
- ✓ Le récepteur traite le message de prévention suivant trois voies en fonction, d'une part, de son évaluation des conséquences du comportement recommandé, de la valeur normative qu'il accorde à ce comportement et, d'autre part, des normes subjectives à l'égard du comportement recommandé.
- ✓ Ainsi donc, si les conséquences personnelles anticipées, la valeur normative et les normes subjectives sont jugées positives par le braconnier, il va s'engager dans la voie cognitive de contrôle du danger et modifier ses attitudes et son comportement. Dans le cas contraire, il va s'engager dans la voie émotionnelle de contrôle de la peur, l'amenant à rejeter le message et à développer des stratégies d'évitement.

#### **4.3.3. Le contenu du message**

- ✓ Changer la vision du monde de quelqu'un, suppose de prendre en compte sa propre vision ;
- ✓ Le premier principe du contenu est de délivrer un message audible et parlant aux cibles visées ;

- ✓ Le deuxième principe de contenu est de penser implicitement à la question « qu'est-ce que ma cible va gagner et va perdre du changement de comportement ? » de sorte à mieux affûter les arguments ;
- ✓ Le troisième principe du contenu est de ne pas entraîner les cibles visées vers un objectif utopique : un premier petit pas vaut mieux qu'une crispation face au risque du changement.

L'identification des facteurs psychosociaux a lieu à l'analyse de situation, c'est-à-dire pendant les études prospectives menées dans l'identification des solutions à un problème de développement. Plus spécifiquement, elle intervient au niveau de l'identification des problèmes de communication liés au problème de développement qui se pose. Il s'agit de la détermination des facteurs humains et environnementaux pouvant favoriser ou nuire à l'adoption du comportement souhaité.

#### **4.3.4. Facteurs Prédisposant à l'abandon du braconnage**

Suite aux différents entretiens réalisés, nous avons essayé en fonction de la TAR, d'identifier les facteurs pouvant prédisposer les braconniers à l'abandon définitif du braconnage.

##### **4.3.4.1. Attitude à l'égard de l'abandon du braconnage Croyances quant aux conséquences anticipées de l'abandon du braconnage**

Les braconniers interrogés pensent qu'abandonner le braconnage les met à l'abri des risques tels que se faire attaquer par un fauve dans la réserve, se faire prendre dans un piège géant ou se faire arrêter et jeter en prison par les éco gardes.

##### **Evaluation des conséquences de l'abandon du braconnage**

Les braconniers pensent qu'abandonner le braconnage est important car ainsi, ils respectent les lois, et cela leur sera bénéfique. Aussi, pensent-ils qu'il est important pour eux de mettre leur famille à l'abri de la désuétude et la honte, par l'éviction de la prison.

#### **4.3.4.2. Les Normes subjectives en matière de braconnage**

##### **Importance accordée à l'opinion des personnes influentes à l'égard du comportement à adopter (NB)**

Les braconniers croient que leur entourage est hostile à leurs pratiques dans la mesure où elle est proscrite et dégrade l'environnement. Pour preuves, les AVIGREF, appuyés par les anciens des villages pensent également que la pratique du braconnage est mauvaise et en informe tout le monde, en vue de son abandon. La DPNP, les AVIGREF, la gendarmerie et le tribunal sont tous hostiles à la pratique du braconnage et souhaitent son abandon par les communautés.

##### **Motivation à agir dans le sens exprimée par chacune des personnes influentes**

Il est important de respecter la position des anciens qui sont les détenteurs des savoirs ancestraux et gardiens de la tradition.

Il est important de respecter la position du CENAGREF et des AVIGREF et ce que l'entourage pense de l'abandon du braconnage.

En abandonnant la pratique du braconnage, on peut travailler avec les responsables du parc, c'est le cas des CPL, qui sont d'anciens braconniers.

Nous pouvons mener des activités plus valorisantes et accompagner les AVIGREF dans leurs activités. Nous pouvons éviter la honte à nos familles en ne se faisant pas envoyer en prison.

#### **4.3.5. Facteurs "facilitants" et "renforçants" de l'abandon définitif du braconnage**

Complémentaires des facteurs "prédisposants" au changement de comportement, les facteurs "facilitants" supportent l'individu dans sa prise d'action et les facteurs "renforçants" permettent de maintenir le comportement adopté et de prévenir d'éventuelles rechutes. Dans le cas du présent sujet, ils influencent directement la relation intention/comportement, en ce sens qu'ils permettent la concrétisation des intentions en comportement.

### **Facteurs “facilitants“ l’abandon du braconnage**

Dans le cadre de la lutte anti braconnage, plusieurs atouts existent et peuvent faciliter la prise d’action, c’est-à-dire l’abandon définitif du braconnage (comportement souhaité). Il s’agit de l’initiative des CPL et des AVIGREF, des micros projets initiés dans les villages riverains, de la promotion de l’agriculture biologique et de l’appui aux groupes spécifiques, dont les résultats ont été concluants. Ces différentes initiatives sont d’ailleurs biens appréciées par les communautés riveraines qui souhaitent en bénéficier toutes.

### **Facteurs “renforçants“ l’abandon du braconnage**

Les parents, amis et conjoints des braconniers constituent les premières victimes de leurs éventuels emprisonnements. Pour cela, ils doivent conscientiser à leur niveau leurs proches s’adonnant au braconnage. Leur contribution aura un impact certain sur l’abandon définitif du braconnage. Par ailleurs, les primes de motivations allouées aux auxiliaires de surveillances et CPL constituent également un atout non négligeable.

#### **4.4. De la non appropriation par les communautés riveraines de la démarche de gestion participative et ses implications**

La plupart des riverains rencontrés au cours de nos investigations perçoivent positivement la présence de la réserve dans le milieu, ce qui suscite leur adhésion aux différentes initiatives prises dans le cadre de la cogestion. Mais une analyse minutieuse de cette perception montre que l’engouement de ces populations est en réalité lié aux profits qu’elles tirent du mode de gestion de la réserve. Cette remarque a été déjà faite en 2008, par Landjohou, quand il s’est intéressé aux différentes perceptions des acteurs sur la RBP. Il en parle en ces termes : « *Les perceptions des acteurs sur la réserve de biosphère de la Pendjari sont aussi variées que diverses. Pour certains, c’est « un patrimoine culturel commun à tous qui occasionne la venue des touristes, ce qui génère des revenus pour les populations locales, la commune et l’Etat ».* D’autres pensent que « *c’est un moyen pour permettre aux générations futures de connaître*

## **Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari**

---

*comme les générations actuelles, les espèces animales et végétales », etc. Mais dans leur diversité, toutes ces réponses ne traduisent que deux idées fondamentales. La première met en exergue l'aspect socio-économique du Parc. La seconde met en évidence l'aspect culturel du parc. Si pour d'autre le parc permet de drainer des touristes et par ricochet la création d'emplois pour les jeunes riverains, d'où la nécessité de le conserver, d'autres par contre pensent que c'est un patrimoine culturel dont la sauvegarde est donc indispensable. »* En effet, la réserve constitue une énorme opportunité économique pour les populations, et c'est là que réside leurs intérêts. Rappelons que 30 % des revenus issus de la chasse sportive sont reversés à ces communautés pour la mise en œuvre de projets sociocommunautaires, sans oublier qu'une grande partie des animaux abattus est répartie dans les différents villages riverains et permet aux populations de disposer de la viande pour la satisfaction de leurs besoins en protéines animales, et que la venue des touristes génère beaucoup d'opportunités d'emploi. Malgré tous ces avantages, nombreux sont les riverains qui demeurent insatisfaits, dans la mesure où de façon individuelle, ils ne gagnent rien. Les auxiliaires de surveillances jugent par exemple les primes de motivation qui leur sont allouées insuffisantes et en réclament plus. Les membres AVIGREF quant à eux, réclament une compensation financière en lieu et place des risques qu'ils courent en dénonçant les braconniers, oubliant que cette mission relève de leur contribution à la protection de la réserve. Tout se passe comme si la responsabilité de la protection de la réserve n'incombe qu'au CENAGREF. En termes claires, la réserve est considérée comme un gâteau dont chacun veut avoir une tranche. Ces populations oublient qu'elles sont partie prenante de la cogestion du parc, donc un des principaux acteurs et qu'en tant que tel, elles ont des rôles à jouer et des responsabilités à assumer selon les conventions établies. A ce titre, toutes les activités qu'elles mènent, relèvent de leur responsabilité. Ce comportement des riverains, n'est pas de nature à favoriser l'atteinte des objectifs de la cogestion. De plus en plus, les intérêts financiers deviennent la première préoccupation des riverains, en lieu et place des intérêts écologiques, dont elles n'ont d'ailleurs pas connaissance. A ce sujet, LANDJOHOU affirme en parlant des jeunes riverains : *« Mieux, nous avons eu l'impression que les jeunes n'attendent que des projets qui leur rapporteraient de l'argent. Ils ne pensent pas en réalité à la*

*nécessité écologique de la protection de la RBP. D'ailleurs toutes les occasions à eux offertes pour donner leur point de vue sur la RBP ou l'éducation environnementale en général lors des enquêtes, étaient saisies pour exprimer leur attente principale : l'initiation de projets ou d'activités lucratives. »*

Il apparaît donc clairement que l'état de stabilité dont jouit la RBP est très sensible et le risque d'une recrudescence de son exploitation anarchique par les populations est grand, en raison du faible degré de conscience des riverains quant à son importance écologique. Cette situation peut s'expliquer par le fait que la communication n'occupe pas vraiment une place de choix dans le cadre de la cogestion. Pour une bonne marche de la cogestion, il importe que les populations comprennent réellement la démarche, et tout ce qu'elle implique en termes de responsabilité. Elles doivent avoir une idée claire du rôle de chaque acteur et surtout du leur, tout en sachant qu'elles sont liées à la DPNP et aux autres acteurs de la cogestion par une relation de partenariat. L'appropriation de la démarche de cogestion par les communautés sera un grand atout dans la lutte anti braconnage, car c'est alors qu'elles joueront mieux leur partition. Il importe pour les responsables du parc, de travailler à l'appropriation par la population de la l'approche participative dans la gestion des ressources naturelles, qui visent à terme deux objectifs : la protection de la biodiversité, l'accès des communautés aux ressources naturelles et aux retombées issues de l'exploitation de la réserve. Pour cela, la lumière doit être faite aux communautés sur les bases de leur partenariat avec le CENAGREF via le DPNP, et surtout sur l'importance écologique de la réserve pour le milieu. Cela ne fera que renforcer les bases de la cogestion. Par ailleurs, la non appropriation de la démarche de cogestion est la résultante de l'inexistence d'un plan de communication qui puisse accompagner la mise en œuvre de chacune de ses étapes et phases.

#### **4.5. De l'inexistence d'un plan de communication dans le cadre de la cogestion**

Dans le contexte de l'approche participative, la gestion des ressources naturelles ne se conçoit plus sans une participation active de la population, et notamment des communautés villageoises. Cette participation suppose avant tout un dialogue, un

partage d'informations et d'expériences, l'échange des savoirs et techniques entre les communautés et les intervenants, porteurs d'initiatives et d'innovations. La communication stratégique est au centre de la participation communautaire car elle propose des méthodes et techniques pour susciter et renforcer le dialogue entre les différents acteurs et créer une confiance mutuelle. *« Instrument privilégié de l'approche participative, la communication va permettre l'instauration d'un véritable climat de confiance entre les partenaires et un travail en profondeur au niveau du terroir, en offrant à chacun la possibilité de participer activement et d'exprimer son point de vue. Les interventions de la communication vont reposer sur trois facteurs principaux: l'accès à l'information, l'instauration d'un dialogue entre les différents acteurs en présence, les échanges d'expériences de savoirs et de techniques. »* (FAO, 1995).

La mise en œuvre de l'approche participative est étroitement liée à des méthodes de communication bien appropriées. Ces différentes méthodes sont contenues dans un plan de communication qui fixe, guide et facilite leur utilisation en fonction des objectifs poursuivis et des résultats attendus. Pour cela, les programmes et projets spécifiques doivent avoir dès leur début une composante communication, en vue de leur meilleure appropriation par les différentes parties prenantes. L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication relèvent des compétences de spécialistes professionnellement qualifiés. Le plan de communication est la cheville ouvrière de toute stratégie de communication et un indicateur privilégié de l'usage et de la place qu'occupe la communication dans toute initiative de développement.

Dans le cadre de la cogestion de la RBP, aucun plan de communication n'est disponible, et il n'existe pas non plus un service de communication ni au niveau de la DPNP qui joue un rôle essentiellement régalien, ni au niveau du Secrétariat Exécutif de l'U-AVIGREF, qui est chargée de l'initiation et la mise en œuvre des activités dans les 22 villages riverains. Par ailleurs très peu d'actions de communication sont menées par ces divers responsables pour susciter une réelle participation des communautés riveraines aux différentes activités entreprises. Même si on note un certain engouement de la part des dites communautés, cela s'explique par le fait que la

## **Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari**

---

plupart des activités initiées leur permettent de gagner de “l’argent“. Cette situation n’est que le reflet de la conviction des responsables en charge de la gestion du parc, qui pensent que tant que les populations ne seront pas autonomes économiquement et financièrement, toute action de communication serait vaine et rencontrerait des résistances. L’on comprend donc aisément la difficulté qu’il y a à arriver à bout du braconnage, qui rappelons le, relève d’un comportement développé par les communautés, suites aux différentes restrictions instituées pour limiter l’accès aux ressources de la réserve. La lutte contre le braconnage s’inscrivant dans le contexte général de la cogestion, elle ne saurait vraiment atteindre les résultats escomptés, vue qu’aucune stratégie, ni plan de communication n’existe pour la renforcer. L’on peut aussi comprendre la position des populations riveraines, qui pensent que la RBP constitue une manne dont ne jouissent que les seuls responsables de la DPNP et de l’U-AVIGREF.

Au vue de cette situation, l’on est en droit de se demander si réellement cogestion il y a ? Il ressort de l’analyse de cette situation que la mise en œuvre de l’approche participative dans la gestion de la RBP a été biaisée et l’absence d’un plan de communication en la matière en est une preuve significative. Par ailleurs, le niveau de participation des communautés dont les points de vue ne sont généralement pas pris en compte, se limite encore à la participation à la réalisation de quelques activités (surveillance villageoise, dénonciation, participation aux réunions, renforcement de capacités) et reste très faible.

A la lumière de ce qui précède, la gestion de la RBP ne respecte pas réellement les normes de l’approche participative et ne repose pas sur des bases solides. La participation des différents acteurs n’est motivée jusque là que par les intérêts que chacun en tire et non par le souci de conservation durable. Si non comment peut-on comprendre que certains éco gardes se rendent complices d’acte de braconnage ? Par ailleurs, plusieurs autres conflits d’intérêts ont cours dans la cadre de la cogestion de la RBP, en raison des intérêts diversifiés de chacun des acteurs, et ces conflits ne sont pas de nature à renforcer leur cohésion. Simba, en parle en ces termes : « *Si tous les acteurs s’accordent à reconnaître l’importance et l’intérêt de la cogestion, il n’en*

## **Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari**

---

*demeure pas moins qu'il existe des foyers de tension dans la mise en œuvre effective de cette cogestion. Du conflit de rôles à l'utilisation des ressources de la Réserve, les avis sont partagés et chacun cherche à trouver son compte dans cette "histoire de cogestion". A cet effet, lorsqu'il n'y parvient pas, il se comporte autrement, soit il voit les autres de mauvais œil soit il se résigne à suivre passivement.»*

En définitive, l'appropriation de la démarche participative par tous les acteurs intervenant dans la gestion de la RBP, s'avère un impératif pour une réelle participation de ces derniers. Mais cela ne sera possible que si la cogestion est soutenue par un plan intégré de communication.

### **4.6. Suggestions**

Persuadés que la communication participative peut contribuer fortement à la réduction du braconnage, nous faisons les suggestions suivantes à l'endroit de tous les acteurs de la cogestion de la RBP :

- ❖ Elaborer un document de politique et stratégies de communication en faveur de la réduction du braconnage en impliquant tous les acteurs de la cogestion. Cette stratégie doit être déclinée en plans méta méso et micro de communication dans le champ d'action de la cogestion de la RBP en fonction des objectifs poursuivis, des résultats escomptés, du délai imparti et des moyens disponibles. Cela suppose que les communautés ont l'accès à la parole, expriment leurs préoccupations, donnent leurs points de vue, sont écoutées et considérées comme de vraies partenaires
- ❖ Créer au sein de la structure institutionnelle faîtière un véritable service de communication. Ce service de communication pourra s'occuper de la mise en œuvre de la stratégie générale de communication, conçue dans le cadre de la cogestion et permettre de mieux orienter les activités en périphéries de la réserve, au profit des communautés riveraines.
- ❖ Que la lutte anti braconnage fasse l'objet d'un projet à part entière. Ce projet s'occupera au moyen de la stratégie de communication, de faire comprendre aux communautés riveraines les méfaits du braconnage en vue d'amener les

braconniers à abandonner leur pratique, pour adhérer aux initiatives de protection de la réserve.

- ❖ Renforcer la participation des collectivités locales à la cogestion et à la lutte anti braconnage. Ces derniers jouissant d'une certaine notoriété et d'une certaine crédibilité aux yeux de la population, constituent de vrais canaux de communication, pouvant amener les populations à adhérer à la nouvelle vision de gestion des ressources naturelles qu'est la cogestion. Cela pourra se faire par l'entremise d'un projet de plaidoyer à l'endroit des élus parlementaires du milieu, qui pourraient rédiger une proposition de loi portant implication des collectivités locales dans le dispositif de cogestion des aires protégées du Bénin.
- ❖ Qu'une action de mobilisation sociale soit initiée par les responsables du parc, en vue de rallier à leur cause, toutes les autres structures intervenant dans le milieu. Cela favorisera une synergie d'actions et contribuera à mettre une certaine pression sur les communautés afin qu'elles s'engagent sur la voie du changement.
- ❖ Pour des perspectives plus longues, qu'un programme d'éducation environnementale soit conçu et mise œuvre dans les écoles et collèges du milieu, ainsi que dans les organisations de jeunes afin d'élever le degré de conscience de cette couche de la population, quant à l'importance de protéger l'environnement et surtout le RBP.
- ❖ Que le système de dénonciation soit modernisé, de sorte à sécuriser les dénonciateurs d'actes illicites dans la RBP. Cela pourrait se traduire par la mise à disposition du public, d'un numéro vert, géré par un standard. Le standard sera chargé d'informer le service de surveillance en vue de dispositions pratiques. Cela permet d'éviter que les éco gardes soient appelés directement par les populations et les privera de connaître l'identité des appelants.

***CONCLUSION***

La sauvegarde et la restauration de l'environnement en dégradation continue, constitue l'un des défis majeurs de la communauté internationale en ce 21<sup>ème</sup> siècle. Entre autres solutions proposées à l'échelle internationale pour relever ce défi, la création de systèmes d'aires protégées, leur gestion durable avec les communautés locales et l'accès de ces dernières aux bénéfices qui en découlent. Les aires protégées jouent un rôle essentiel sur le plan écologique, car elles contribuent à la sauvegarde de la biodiversité, et constituent d'importantes sources de revenus, pour les populations, ce qui justifie l'attention particulière dont elles jouissent de part le monde.

Le Bénin n'est pas resté en marge des différentes dispositions prises au plan internationale en vue de protéger l'environnement. En effet, il abrite en dehors des forêts classées et celles dites sacrées, deux grandes réserves de biosphères communément appelées Parcs Nationaux. Il s'agit du Parc National de la "**Pendjari**" et du Parc National du "**W**". Ces deux Parcs sont situés dans le Nord du Pays. Véritables opportunités socioéconomiques, par les milliers de touristes qu'ils drainent, ils n'échappent malheureusement pas à la pression anthropique, à l'instar des autres aires protégées du monde. Cette pression se traduit par l'exploitation illicite et anarchique des ressources dont regorgent ces réserves, ce qui ne favorise pas leur pérennité.

C'est dans l'optique de contribuer à la réduction de cette pression, que nous nous sommes intéressés au phénomène du braconnage, qui est l'une des formes d'exploitation illicite les plus destructrices qui soient, à travers une étude intitulée : « **Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari.** » Cette étude a porté sur le phénomène du braconnage dans la RBP ou Parc National de la Pendjari, notamment sur les différentes stratégies de communication utilisées en vue de sa réduction.

Il est établi à l'issue de la présente étude, que le braconnage reste un phénomène comportemental et social que les méthodes de communication participative peuvent permettre de corriger. Ainsi donc, la communication participative en tant que processus et stratégie, parce qu'elle associe au début les

## **Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari**

---

principaux acteurs, suscite leurs expressions et perceptions de la thématique, part de ce que ces acteurs savent, font, et souhaitent, les accompagne dans la modélisation et le développement des activités locales et endogènes. Elle reste et demeure le meilleur choix à faire par les responsables de la RBP en vue d'atteindre les objectifs de la lutte anti braconnage et par ricochet de la conservation durable des aires protégées. Et pour parvenir à développer ce processus avec bonheur et succès, il convient de solliciter les compétences des spécialistes de l'anthropologie sociale, des comportementalistes, des ethnographes de la communication et des communicologues. En un mot, il conviendrait de disposer d'une cellule de Communication (voire une direction de la participation et de la communication pour toutes les réserves du Bénin). La non prise en compte de ce paramètre basique pour tout changement de comportement et changement social en faveur de la réduction quantitative du taux de braconnage constituerait une démission régaliennne.

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

**Abdoulaye M. (1982).** Contribution de la faune au développement socio-économique de la République du Bénin. Mémoire de fin d'étude. DTSN / CPU / Université Nationale de Bénin.

**Ajzen, I. et Fishbein, M, (1980).** Understanding attitudes and predicting social behavior, Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall Inc.

**Aladji-Boni, A. (1984).** Etude comparative des objectifs et de la gestion des parcs nationaux de la République Populaire du Bénin et des parcs et réserves du Midi Languedocien. Mémoire de DES. Montpellier (Université des Sciences et Technique Languedocien).

**Chin, S. Y.** La communication participative pour le développement

**Dovonou-Vinagbé, S.P.K. (2004).** Evaluation des potentialités et inventaires des mammifères, oiseaux et reptiles des zones humides de la Réserve de Biosphère de la Pendjari. Thèse d'Ingénieur Agronome, FSA/UAC. 107p.

**Fajébé, A.F. (1985).** Impact des Parcs Nationaux et Zones Cynégétiques sur l'économie nationale en République Populaire du Bénin. Mémoire de fin d'études à l'Ecole pour la formation des spécialistes de la faune de Cameroun. Edité par le CENAGREF. 80 p.

**Gaoué, O. G. (2000).** Facteurs déterminants pour le Zonage de la Zone Cynégétique de la Pendjari comme base de gestion intégrée. Thèse d'ingénieur agronome. FSA/UNB.

**Grell, O. et al (2002).** Petite faune de la Réserve de Biosphère de la Pendjari : Inventaire et écologie. Première mission. GTZ, Cotonou.

**Grell, O. et al (2003).** Petite faune de la Réserve de biosphère de la Pendjari : Inventaire et écologie. Deuxième mission. GTZ, Cotonou.

**Gudgion, T. J., Thomas, M. Pugh, (1991).** Changing Environmentally Relevant Behavior: Environmental Education and Information, 101-12.

**Houéhounha, R. (1998).** Gestion participative et durable des aires protégées à travers le développement des activités génératrices de revenu au niveau des villages riverains à la zone cynégétique et au parc national de la Pendjari. DFPRN – Atacora.

**Hungerford, H.R. et Volk, T.L. (1990).** Changing learner behavior through environmental education. *The Journal of Environmental Education*, pp 8-21.

**Ilboudo, J.P. (2001).** Outils de communication de proximité : l'expérience du Groupe de la communication pour le développement de la FAO

**Issa, A. (2004).** Facteurs déterminants de cogestion pour la conservation des ressources naturelles de la réserve de biosphère transfrontalière du W/Bénin. Mémoire de DEA, UAC.

**Kassa, B. & B. Sinsin, (2003).** Situation de la gestion des aires protégées du Bénin. In Carabias, J., J. de la Maza R. Cadena, 2003 (eds.). *Capacités nécessaires pour la gestion d'aires protégées : l'Afrique*. Redacta, SA de CV. Mexico Mexique.

**Kiansi, Y. (2005).** Contribution des coutumes à la conservation de la biodiversité dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari. Mémoire de Maîtrise, FLASH/UAC.

**Kiansi, Y. & B. Sinsin (2007).** Gestion des ressources dans un espace clos : cas de Batia dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari au Nord du Bénin. Communication lors des 2<sup>e</sup>s journées nationales des aires protégées au ISBA du 3 au 10 août 2007.

**Kiansi, Y. (2005).** Conservation de la biodiversité et accès des populations riveraines aux ressources naturelles : Cas de la Réserve de Biosphère de la Pendjari au Nord-Bénin. Mémoire de DEA, FLASH/UAC.

**Koudenoukpo, J. (2003).** Gestion Communautaire des aires protégées : cas de la zone cynégétique de Djona. In Sokpon, N., Sinsin, B. & Eyog-Matig, O. (éds),

**Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la  
Réserve de Biosphère de la Pendjari**

---

*Aménagement intégré des forêts naturelles des zones tropicales sèches en Afrique de l'Ouest.* Acte de Iie Séminaire International sur l' aménagement intégré des forêts naturelles des zones tropicales sèches en Afrique de l'Ouest, Parakou, Benin 25-29 juin 2001.

**Landjohou, J. (2008).** Education Environnementale des jeunes pour la protection des ressources naturelles de la Réserve de Biosphère de la Pendjari : cas de Tanongou et Batia, Mémoire de fin de Formation à l'INJEPS, Porto-Novo

**Mairie de Tanguiéta, (2004).** Plan de Développement Communal de Tanguiéta. 118 p.

**.Natta, Y. K. (2002).** La gestion participative des Aires Protégées au Bénin: étude de cas des AVIGREF des villages riverains dans la zone de Siri. Thèse d'Ingénieur Agronome, FSA/UAC. 85p.

**Newhouse, N, (1990).** Implication of Attitude and Behavior Research for Environmental Conservation. *The Journal of Environmental Education*, p 26-32.

**Prochaska, J. O., DiClemente, C. C., (1982).** Transtheoretical therapy toward a more integrative model of change. *Psychotherapy: Theory, Research and Practice*, pp 276-287.

**Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique, (1998).** *Convention sur la diversité Biologique, Texte et Annexes*, OACI, CANADA.

**Seydou, O., Mamadou M. (2005).** Etude de l'impact du braconnage sur les ressources fauniques et halieutiques dans la réserve de biosphère de la Baoule, 85p.

**Sidi I., Sira B., (1995).** Etude socio-économique pour la mise en œuvre d'un projet de chasse villageoise dans la zone de SIRI. Éditeur, le CENAGREF et l'Ambassade des Pays-Bas. 80 p.

**Simba, A. K. (2007).** Analyse du cadre institutionnel et de la perception des acteurs dans le processus de cogestion de la Réserve de Biosphère de la Pendjari au nord-ouest du Bénin, Thèse d'Ingénieur Agronome, FSA/UAC.

**Sokpon, N., B. Sinsin & O. Eyog-Matig, (éds) (2003).** Aménagement intégré des forêts naturelles des zones tropicales sèches en Afrique de l'Ouest. Actes du 2<sup>e</sup> séminaire international sur l'aménagement intégré des forêts naturelles des zones tropicales sèches en Afrique de l'Ouest, Parakou, Bénin (25-29 Juin 2001), FSA/Bénin.

**Sokpon, N., H. S. Biaou, O. G. Gaoué, O. K. Hunhyet, C. Ouinsavi & N. Barbier (2001).** Inventaire et caractérisation des formations végétales du parc national de la Pendjari et de ses zones cynégétiques. GTZ, Cotonou.

**WWF, (2006).** For a living planet: Living Planet Report 2006, Gland, Switzerland, 40

### **Web bibliographie**

**Moteurs de recherche :** <http://www.google.fr>, <http://www.wikipédia.org>

**Bonnal, J., (1995).** Participation et risques d'exclusion - Réflexions à partir de quelques exemples sahéliens. Consulté sur [www.fao.org](http://www.fao.org), le mercredi 10 mars 2010 18:37:55

**Colin, F. et Restrepo-Estrada, S., (1996).** Mexique: La Communication au service du développement rural - Pour le meilleur et pour le pire. Consulté sur [www.fao.org](http://www.fao.org), le mercredi 10 mars 2010 à 16:52:24

**FAO. (1989).** La communication pour le développement rural Instructions et directives à l'intention des planificateurs du développement et des élaborateurs de projets. Consulté sur [www.fao.org](http://www.fao.org), le vendredi 7 octobre 2011 à 16:43:07

**FAO, (1994).** La communication pour un développement à dimension humaine. Consulté sur [www.fao.org](http://www.fao.org) le samedi 6 octobre 2012 à 02:38

**Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la  
Réserve de Biosphère de la Pendjari**

---

**FAO, (1995).** Approche participative, communication et gestion des ressources forestières en Afrique sahélienne: Bilan et perspectives. Consulté sur [www.fao.org](http://www.fao.org), le lundi 9 juillet 2012 à 08:35:31

**FAO, (2002).** Guide méthodologique d'élaboration d'une stratégie de communication Multimédia, Rome. Consulté sur [www.fao.org](http://www.fao.org), le mercredi 29 avril 2009 à 13:06:57

**FAO, (2007).** Communication et développement durable : Sélection d'articles présentés lors de la 9ème Table ronde des Nations Unies sur la communication pour le développement. Consulté sur [www.fao.org](http://www.fao.org), le mercredi 10 mars 2010, à 14:42:16

**Gaston, B., (2005).** Le changement de comportement en général, Université de Moncton, Canada. Consulté sur [www.umoncton.ca/ecosage/Gaston2.rtf](http://www.umoncton.ca/ecosage/Gaston2.rtf), le lundi 15 août 2011 à 16:00:57

**Mc Cormack Brown, K, (1999a).** Theory of reasoned action/Theory of planned behavior. Consulté sur [http://hsc.usf.edu/kmbrown/TRA\\_TPB.htm](http://hsc.usf.edu/kmbrown/TRA_TPB.htm), le Mardi 16 août 2011 à 13:15: 30

**Mc Cormack Brown, K, (1999b).** Transtheoretical model /Stages of change. Consulté sur [http://hsc.usf.edu/kmbrown/Stages\\_of\\_Change\\_Overview.htm](http://hsc.usf.edu/kmbrown/Stages_of_Change_Overview.htm), le Mardi 16 Août 2011 à 17:20:33

**The Communication Initiative, (2002a).** Change Theories: The Behavior Change Spiral. Consulté sur <http://www.communit.com/cthepies/sld-2912.htm>, le Mercredi 17 Août 2012 à 09 :05 :15



**ANNEXES**

**GUIDE D'ENTRETIEN**

<b>Cibles</b>	<b>Thèmes abordés</b>	<b>Eléments de connaissance visés</b>	<b>Questions de relance</b>
<p><b>Direction du Parc National de la Pendjari (DPNP)</b></p> <p><b>Union des Association Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (U-AVIGREF)</b></p>	<p>1- le braconnage (signification, manifestations et conséquences)</p> <p>2- mécanismes de lutte contre le braconnage</p>	<p>Connaître la perception que se font les acteurs institutionnels du phénomène</p> <p>Connaître la façon dont s'organise la lutte contre le braconnage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qu'est-ce que le braconnage ? comment se manifeste -t-il et quelles en sont les conséquences sur le plan écologique et socioéconomique ?</li> <li>- Comment se déroule la lutte anti braconnage ?</li> </ul>
<p><b>DPNP</b></p> <p><b>U-AVIGREF</b></p>	<p>3- prise en compte de la communication stratégique dans la lutte anti braconnage</p>	<p>Connaître l'utilisation faite de la communication dans le cadre de la lutte anti braconnage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelles stratégies de communication utilisez-vous dans le cadre de la lutte contre le braconnage ?</li> <li>- Disposez-vous d'un plan de communication en matière de lutte anti braconnage ?</li> </ul>
<p><b>Chasseurs et braconniers</b></p>	<p>4- La chasse : importance, utilité, différents modes de chasse, les normes régulatrices de la pratique de la chasse</p> <p>5- les motivations à pratiquer le braconnage</p> <p>6- la perception sur la RBP</p>	<p>Connaître les fonctions de la chasse</p> <p>Connaître la perception sur le braconnage des chasseurs et braconniers.</p> <p>Connaître leur perception sur la RBP</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que représente la chasse pour vous ?</li> <li>- En quoi est-ce qu'elle est importante et utile ?</li> <li>- Que pensez-vous du braconnage ?</li> <li>- Vous est-il arrivé de pratiquer le braconnage ? pourquoi ?</li> </ul>

## Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari

<p><b>Les membres AVIGREF</b></p>	<p>7- Perception sur la RBP 8- Perception du braconnage 9- Perception sur l'utilisation de la communication</p>	<p>Connaître la perception des Membres AVIGREF sur le braconnage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que pensez-vous de la RBP ?</li> <li>- Que pensez-vous du braconnage,</li> <li>- Que pensez-vous des méthodes de communication utilisées pour la lutte anti braconnage ?</li> </ul>
<p><b>Mairie de Tanguiéta</b></p>	<p>10- Le braconnage : impacts écologiques et socioéconomiques 11- Contribution des collectivités locales à la lutte anti braconnage 12- Perception des collectivités locales sur les stratégies communication utilisées dans le cadre de la lutte anti braconnage</p>	<p>Connaître la perception des collectivités locales sur le braconnage et de la lutte qui en est faite Connaître la contribution des collectivités locales à la lutte contre le braconnage Connaître leur perception sur les stratégies de communications utilisées dans le cadre de la lutte anti braconnage. Approches de solutions proposées par les collectivités locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que pensez-vous du braconnage ?</li> <li>- Quel pourrait être l'impact du braconnage sur le plan écologique et socioéconomique</li> <li>- Quels appuis apportez-vous aux structures dirigeantes de la RBP dans le cadre de la lutte contre le braconnage ?</li> <li>- Que pensez-vous des stratégies de communication utilisées dans le cadre de cette lutte ?</li> <li>- Quelles propositions avez-vous à faire pour que ce phénomène soit réduit ?</li> </ul>

Photos enquêtes de terrain



**Photo N° 6 : Focus groupe à Nagasséga**

**Cliché : BERATE 2012**



**Photo N° 6 : Enquêtés de Mamoussa**

**Cliché : BERATE 2012**

**TABLE DES MATIERE**

<b>Sommaire.....</b>	<b>1</b>
<b>Dédicaces.....</b>	<b>2</b>
<b>Remerciements.....</b>	<b>3</b>
<b>Résumé.....</b>	<b>4</b>
<b>Sigles et Acronymes.....</b>	<b>5</b>
<b>Indexes des tableaux, figures et photos.....</b>	<b>7</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>8</b>
<b>Chapitre 1 : Problématique et cadre théorique</b>	
1.1. Problématique.....	11
1.1.1. Justification du sujet.....	14
1.1.2. Hypothèses de recherche .....	15
1.1.3. Objectif général.....	16
1.1.4. Objectifs spécifiques.....	16
1.1.5. Etat de la question.....	16
1.2. Définitions et clarifications conceptuelles.....	18
1.3. Cadre théorique: L'Approche DSC et la Théorie de l'Action Raisonnée.....	22
1.3.1. L'Approche DSC .....	22
1.3.1.1. Processus de Planification d'une Stratégie de Communication pour le Développement selon l'approche DSC.....	26
1.3.2. La Théorie de l'Action Raisonnée (TAR).....	28
<b>Chapitre 2 : Zone d'étude : la Réserve de Biosphère de la Pendjari</b>	
2.1. Le milieu physique.....	33
2.2. Le milieu humain : la zone riveraine.....	35
2.3. Manifestation du braconnage dans la RBP.....	36
<b>Chapitre 3 : Méthodologie de recherche</b>	
3.1. Type d'étude.....	41
3.2. Technique et outils de collecte des données.....	41
3.2.1. La recherche documentaire.....	41

**Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la  
Réserve de Biosphère de la Pendjari**

---

3.2.2. Entretiens semi-structurés.....	42
3.2.3. Histoires de Vie.....	43
3.2.4. Triangulation.....	43
3.3. Outils de collecte des données.....	43
3.4. Organisation de la Collecte.....	43
3.5. Population d'enquête.....	44
3.6. Choix des villages d'enquête.....	44
3.7. Echantillonnage.....	45
3.8. Traitement des données.....	46
3.9. Limites de la recherche.....	46

**Chapitre 4 : Stratégies de communication en matière de lutte anti braconnage :**

**Analyse, limites et suggestions**

4.1. Résultats d'enquêtes.....	49
4.1.1. Résultats des entretiens avec les acteurs institutionnels de la cogestion .....	49
4.1.2. Résultats des entretiens avec les autorités locales : 1er Adjoint au maire de Tanguiéta.....	42
4.1.3. Résultats des entretiens avec les communautés riveraines.....	54
4.1.3.1. Causes du braconnage.....	55
4.1.3.2. Perceptions de l'existence de la réserve par les communautés riveraines.....	57
4.1.3.3. Perception du braconnage et des risques qui lui sont liés.....	57
4.1.3.4. Participation des communautés riveraines à la lutte anti braconnage.....	58
4.2. De la faible utilisation des méthodes de communication participative.....	59
4.3. De la non intégration des facteurs psychosociaux visant à réduire le Braconnage.....	62
4.3.1. Le choix des cibles.....	65
4.3.2. Le type de message.....	65
4.3.3. Le contenu du message.....	65
4.3.4. Facteurs Prédisposant à l'abandon du braconnage.....	66
4.3.4.1. Attitude à l'égard de l'abandon du braconnage.....	66
4.3.4.2. Les Normes subjectives en matière de braconnage.....	67

**Stratégies de communication participative pour la réduction du braconnage dans la  
Réserve de Biosphère de la Pendjari**

---

4.3.5. Facteurs “facilitants“ et “renforçants“ de l’abandon définitif du Braconnage.....	67
4.4. De la non appropriation par les communautés riveraines de la démarche de gestion participative et ses implications.....	68
4.5. De l’inexistence d’un plan de communication dans le cadre de la cogestion.....	70
4.6. Suggestions.....	73
<b>Conclusion.....</b>	<b>75</b>
<b>Références Bibliographiques.....</b>	<b>78</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>83</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>87</b>